

ROTARY DISTRICT 7030
RÉSOLUTIONS À APPROUVER LORS DE LA CONFÉRENCE 2020



RÉSOLUTIONS À APPROUVER LORS DE LA CONFÉRENCE 2020 DU DISTRICT 7030 DU ROTARY

Préparé le 15 Mai 2020 par DG Trevor Blake

RESOLUTION #1 – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Attendu qu'en vertu de l'article 15.060.4 du Manuel de procédure du Rotary, les états financiers vérifiés pour l'année Rotary 2018 - 2019 doivent être présentés lors de la Conférence de District, il est résolu que les états financiers vérifiés pour l'année Rotary 2018-2019 soient approuvés et adoptés par tous les Clubs du District 7030.

RESOLUTION #2 – GOUVERNEUR DE DISTRICT POUR 2022-2023

Alors qu'en vertu de l'article 12. 030 du Manuel de Procédure du Rotary International, la Commission de Nomination composée des cinq derniers Anciens Gouverneurs de District a sélectionné Leslie Ramdhanny pour servir en tant que Gouverneur de District 7030 pour l'année Rotary 2022 - 2023 et qu'il n'y a eu aucune contestation de cette nomination dans la période de temps indiquée, il est résolu que la nomination de Leslie Ramdhanny du Rotary Club de Grenade Est à Grenade, confirmée le 30 décembre 2019 comme Gouverneur du District 7030 du Rotary pour l'année Rotary 2022 - 2023, soit ratifiée par tous les Clubs du District 7030 du Rotary

RESOLUTION #3 – LA NOMINATION D'UN GOUVERNEUR DE DISTRICT

Attendu qu'en vertu de l'article 12.030.1 du Manuel de Procédure du Rotary International, la Commission de Nomination composée des cinq derniers Anciens Gouverneurs de District sélectionne les futurs candidats au

ROTARY DISTRICT 7030 RÉSOLUTIONS À APPROUVER LORS DE LA CONFÉRENCE 2020



poste de Gouverneur du District 7030, il est résolu que tous les candidats suggérés par leurs Clubs pour le poste de Gouverneur du District 7030 seront désormais soumis à un processus d'entretien par les membres de la Commission de Nomination.

RESOLUTION #4 – ADOPTION D'UN MANUEL DE PROCÉDURE RÉVISÉ DU DISTRICT

Attendu qu'à la suite de l'adoption du Manuel de Procédure du District lors de la Conférence de District en 2014 et des modifications ultérieures visant à le rendre conforme au Manuel de Procédure du R.I. de 2019, le Manuel de Procédure révisé du District est adopté par tous les Clubs du District7030.

RESOLUTION #5 – ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE RÉVISÉ DU DISTRICT

Attendu qu'à la suite de l'adoption du Plan Stratégique de District lors de la Conférence de District de 2016 et de ses amendements ultérieurs pour se conformer au Plan Stratégique du R.I. de 2019, le Plan Stratégique révisé du District 2020-2023 est adopté par tous les Clubs du District7030.

RESOLUTION #6 – NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU DISTRICT 7030 AU CONSEIL DE LEGISLATION

Considérant qu'en vertu de l'article 9.060 du Manuel de Procédure du Rotary International, le représentant au Conseil de Législation 2022 doit être sélectionné par une commission de nomination deux ans avant la date, PDG Lara Quentrall-Thomas du Rotary Club de Central Port of Spain, Trinidad, est confirmée comme Représentante du District 7030 au Conseil de Législation 2022. Le suppléant sera PDG Trevor Blake du Rotary Club de St. Kitts, St. Kitts

ROTARY DISTRICT 7030
RÉSOLUTIONS À APPROUVER LORS DE LA CONFÉRENCE 2020



RÉSOLUTIONS À APPROUVER LORS DE LA CONFÉRENCE 2020 DU DISTRICT 7030 DU ROTARY

Préparé le 15 Mai 2020 par DG Trevor Blake

RESOLUTION #7 – DESIGNATION AU COMITÉ DE NOMINATION DES DIRECTEURS DE LA ZONE 34

Attendu que selon l'article 11.020 du Manuel de Procédure du Rotary International, le District 7030 doit nommer un représentant pour siéger à la Commission de Nomination du Directeur de la Zone 34, PDG Milton Inniss du Rotary Club de Barbados West, Barbade, est nommé comme Représentant 2020-2021 du District 7030 à la Commission de Nomination du Directeur de la Zone 34. Le suppléant sera PDG Roger Bose du Rotary Club de San Fernando, Trinidad.



**ANNUAL STATEMENT AND REPORT
OF THE DISTRICT 7030 GOVERNOR
FOR 2018/2019**

**BILAN ET REPORT DU DISTRICT
GOUVERNEUR 7030
POUR L'ANNEE 2018 /2019**

District Governor report – Le rapport du District Gouverneur

Each year at the Assembly, the Immediat Past governor presents its financial report. This year because of the Mondial pandemic COVID 19, our annual meeting is cancelled. In according with DG Trevor, the assembly will take part on 11st of June 2020.

Remaining at your disposal for any futher information

Regards

Your's in Rotary
IPDG Dominique



Statement of income and expenditures for the year ended June 30,2019
SITUATION DES RECETTES ET DEPENSES AU 30 JUIN 2019

Amount in USD translate in euros for total

INCOME	2018/2019	2017/2018
RI allocation	59.400	57.392
District Dues	51.150	52.888
District Grants	52.745	45.225
Disaster Relief fund	4.092	5.310
Group Study exchange	0	6.646
Haiti relief fund	0	0
Other income(DC collection TRF and RLI)	0	2.410
	<u>\$ 167.387</u>	<u>\$ 169.874</u>
	€ 192.495	€ 195.355
 EXPENDITURES		
District Grants	52.745	45.225
Travel/Hotels/meals	36.513	49.944
District conference and PETS	23.031	13.911
Rotary District Conference	3.531	3.351
District training Team	6.223	5.947
District Governor Handing Over	4.937	3.859
Group Study Exchanges	0	10.405
PRI from 5 th to 9 th august 2018	4.990	0
RI convention (include in Travel/Hotels/meals)	0	6.215
Zone Institute	6.689	4.575
DRR Conference- RI Convention	0	1.333
Recognitions and Pins & Banners	8.708	2.419
Communication cost/District PR	5.437	457
Disaster Relief Fund	4.092	5.310
Rotary Leadership Institute	1.721	2.942
Audit fees(invoice awaiting)		2.000
Club runner fees	2.491	2.228
Bank charges	2.147	1.422
Office Expenses	2.306	649
TRF Donation collected during DC	0	1.200
	<u>\$ 165.561</u>	<u>\$ 163.452</u>
	€ 190.395	€ 187.970
EXCESS INCOME OVER EXPENDITURE	1.826	6.422
Plane PRI and First Lady part refund (expected)	933	

Approved May 22, 2020

Dominique VENERE
District Governor

Charles François
District Treasurer

A) District 7030

District 7030 consists of 17 territories in Caribbean and Latina America.

It stretches from North of ST KITTS & NEVIS to the ABC Islands (Aruba, Bonaire and Curacao) and add the three Guyana.

-Since December 2018 we count 72 clubs

- 46 rotaract clubs

-At 1st July 2018 we counted 2137 members (this number change regarding the dues we receives)

Our district belongs 33,34 zones and included, all Caribbean islands and south of America.

I was fortunate to be part of the new process which involves handing over 100% of the budget to the governor.

This is an advantage, because we know precisely how much we have.

It is important to note that the expenses incurred by the governor begin upon his appointment, three years before taking office as governor.

Indeed, the zone meetings which take place in November of each year are an integral part of its training.

Of course, these amounts are advanced on the personal funds of the future governor.

For my part, they represented \$ 12,650.

Le district 7030 se compose de 17 territoires dans le bassin caribéen et le Sud de l'Amérique Latine.

Il s'étend du Nord au Sud de ST KITTS & NEVIS jusqu'aux Iles ABC (ARUBA, BONAIRE et CURACAO) et on y intègre le plateaux des 3 Guyane.

Depuis le décembre 2018, le District comprend :

- 72 clubs.

- 46 clubs ROTARACT

Notre district appartient à la zone 33,34 qui englobe petites et grandes Antilles et le Sud des États-Unis.

J'ai eu la chance de faire partie du nouveau process qui consiste à remettre 100% du budget au gouverneur.

C'est un avantage, car on sait précisément de combien on dispose.

Il est important de signaler que les dépenses engagées par le gouverneur commencent dès sa nomination, soit trois ans avant la prise de fonction de gouverneur.

En effet, les rencontres de zones qui ont lieu en novembre de chaque année, font partis intégrants de sa formation.

Bien entendu, ces sommes sont avancées sur les deniers personnels du futur gouverneur.

Elles représentaient pour ma part 12.650 \$

B) Financial reporting responsibilities of the District Governor - le bilan annuel et financier du District Gouverneur

The governor must provide to each club in the District an annual statement and report of the district finances

This annual statement and report shall include, the sources of district's fund (district dues) and rotary International (budget of the governor and District Grants) and also all expenditures.

We opened a bank account in Guadeloupe by facility and comfort. And after, we asked the bank to join a dollar account to reduce bank fees.

Le gouverneur doit produire à tous les clubs du District le bilan financier de son année.

Ce bilan tient compte de toutes les sommes perçues du District (taxes de District) et du Rotary International (budget gouverneur et district Grants) ainsi que des dépenses effectuées.

Ce rapport sera présenté pour être discuté en assemblée et approuvé.

Nous avons ouvert un compte en euros à la BRED pour recevoir les sommes. Puis par la suite un compte en dollars, pour tenter de réduire les frais bancaires.

C) Rotary International allocation - Le budget alloué par le Rotary International

This budget is calculated on a estimation of the different costs we shall have like travel, accommodation, taxis, phone, office supplies, communication, translation for district conference or others.

The District governor send before the last day of July a report to explain how he has spent money, and if eventually he didn't use all he has to reimburse to the RI

Our geographical position in the district oblige us to take plane to go away, but the complexity of our system of transport oblige us to stay and sleep in the country before to find a fly to come back home.

Ce budget est calculé sur une estimation du cout des déplacements et frais d'hôtels et de repas, taxi, téléphone, fournitures de bureau, communication, frais de traduction engagés pour la conférence de District.

Le gouverneur fournit au plus tard au 30 juillet de l'année de la fin de notre mandat, un justificatif de l'utilisation des fonds et si la totalité de la somme n'est pas utilisée, nous devons la rembourser au Rotary Internationale.

Notre positionnement géographique nous oblige, non seulement à nous déplacer en avion, mais la complexité du transport aérien dans la Caraïbes nous oblige à souvent dormir sur place avant de pouvoir reprendre un vol.

D) DISTRICT DUES

Each member is levied district dues fixes at 27\$ for 2018/2019 include 2\$ for disaster relief per member.

All the clubs paid their district dues with difference sometime because they lost or wine some members.

Only one club didn't pay, the club of DEMERARA .

Some of members of this club have pay for the district conference but couldn't come because of the Visa. So perhaps they judged they can reimburse on it.

But they have to note they are liable of the difference.

Chaque rotarien est redevable de la taxe de District qui s'élevait à 27\$ pour l'année 2018/2019 incluant 2 \$ pour le fond de catastrophe naturel.

L'ensemble des Clubs ont réglé leurs taxes de District excepté le Club DEMERARA de GUYANA.

Les membres du RC DEMERARA ayant réglé leurs participations à la conférence de District et n'ayant pu se déplacer pour des raisons de Visa, ont sans doute jugé qu'ils devaient se rembourser sur la taxe de District.

Ils restent toutefois redevables de la différence.

D) DISTRICT GRANTS

With the mechanism of the redistribution of the District Funds, Rotary International send 52.745\$.

Par le biais du mécanisme de redistributions des fonds de District, le Rotary International a reversé la somme de 52.745 \$ au district.

Clubs rotary	Projet	Montant retenu
BARBADOS WEST	Providing equipment for the set up of a level 1 Emergency Medical Team Facility assisting those affected by natural or man-made disasters through the provision of emergency health care	18,375 \$
BARBADOS	Scholarship for a Masters in Oil, Gas & Renewable Energy Law	3,500 \$
GEORGETOWN	Providing a mobile library in areas where no library exists; increase membership of the National Library; encourage reading at an early age; improve literacy in Guyana	17,000 \$
PARAMARIBO	Model United Nations	5,250 \$
PENAL	Training of 10 pre-school teachers and 10 volunteers in the utilization of SOUNDS techniques (Montessori approach to pronunciation of words & letters) to 100 - 150 pre-school children in the poorest communities in South Trinidad	5,000 \$
ST LUCIA	Providing the Lady Gordon Opportunity Centre, an educational establishment for children with hearing and learning difficulties, with a fully functioning library equipped with books & chairs to provide an environment conducive to interactive learning	3,745 \$

E)Travel/accommodation/meals/taxis- Voyages/Hébergement/repas/taxis

This expenditure are in connection with my official visits with the club, official meetings and invitations.

Toutes les dépenses de ce poste, sont en lien avec mes visites ou invitations officielles auprès des Clubs.

F) District conference, other conference and training - Conférences de District, autres conférences et formations.

These expenditures are in link with the charges of the joint district conference, training of president and secretaries Elect, assistant Governors, and also District governor handing over in ST KITTS.

Ces dépenses sont inhérentes aux prises en charge dans le cadre de la conférence de District conjointe, de la formation des Présidents, Secrétaires et Assistant du gouverneur, mais également la passation du gouverneur Élu à ST KITTS

G) RI Convention, Zone Institute

This expenditures is in link with official meetings the District governor assumes. It's include the annual zone fee for the District

Ces dépenses sont liées à des rendez-vous obligatoires et officiels au cours de la fonction du gouverneur. Il inclut le montant de la taxe de zone payée par le District chaque année.

H) Cadeaux de reconnaissances, pins, bannières

It's important to reward rotarians who all contribute one way or another to the existence of this district, in their clubs, in the district or during the preparation of the District conference. I saw that members were very happy to receive a pin's, mark of recognition of their membership in this district that they are very proud.

Il est important de récompenser les rotariens qui contribuent tous d'une manière ou d'une autre à l'existence de ce district, aussi bien dans leurs clubs, qu'au sein du District ou à l'élaboration de la conférence de District.

J'ai pu me rendre compte, que les membres appréciaient de recevoir un PIN'S marque de reconnaissance de leur appartenance à ce district dont ils sont très fiers.

I) Other expenditures - Autres dépenses

The other expenditures concern communication, telecommunication, club Runner fees, cost of expedition by la Poste or Fedex, bank fees.

Les autres dépenses concernent la communication, télécommunications, les frais de Club Runner, les couts d'expéditions La Poste et FEDEX, les frais de banque.

District 7030 clubs Contribution to the Rotary Foundation – Contribution à la fondation Rotary

Year	Annual Fund USD	Non giving Club	End polio	Non giving Club	Total contribution USD
2018-2019	184.769	14	50.824	29	334.085
2017-2018	180.987	16	51.415	33	256.308
2016-2017	190.111	17	57.905	34	256.288
2015-2016	215.334	16	39.369	35	254.753



FSD DISPONIBLE PAR DISTRICT

FSD du district 7030 pour l'année 2018 - 2019

Opération	Description	Montant	Solde
50 % des contributions au Fonds annuel-Share en 2015 - 2016		\$105 490,58	\$105 490,58
50 % des revenus disponibles en provenance du Fonds de dotation		\$311,73	\$105 802,31
Report de l'année 2017 - 2018		\$83 098,12	\$188 900,43
Transfert	Au Polio Plus Pool	(\$22 000,00)	
Transfert	Au Rotary Center for International Studies	(\$25 000,00)	
Total de FSD reçu ou (transféré)		(\$47 000,00)	\$141 900,43
Project Funding	DG1982028	(\$52 870,00)	
Project Funding	GG1636797	(\$20 000,00)	
Project Funding	GG1758661	(\$1 000,00)	
Project Funding	GG1865807	(\$20 000,00)	
Project Funding	GG1866760	(\$500,00)	
Financement total provenant du FSD		(\$94 370,00)	\$47 530,43
Montant du report pour le district 7030			\$47 530,43

DISTRICT DU ROTARY 7030
MODIFICATIONS AU MANUEL DE PROCÉDURE DE DISTRICT
21 Mai 2020

Page	Clause	Amendement
3	1	<p><i>Mise à jour pour refléter l'ajout des îles ABC. Maintenant, on peut lire:</i></p> <p>Le district 7030 comprend soixante-douze (72) clubs dans dix-sept (17) pays/territoires, avec plus de deux mille deux cents (2 200) Rotariens.</p>
5	3 (14)	<p><i>Clause ajoutée :</i></p> <p>Administrer le district à partir du financement reçu du Rotary International et des taxes de district, déboursés par la commission des finances de district à partir du compte du district maintenu par le Comité.</p>
6	4 (a)	<p><i>Clauses ajoutées :</i></p> <p>Le Comité de nomination est chargé de chercher et de proposer au Conseil des gouverneurs et au gouverneur de district le candidat le mieux qualifié pour le poste de gouverneur de district. Le gouverneur du district informera les clubs du nom et du club du candidat. Le DG présentera cette nomination à la Conférence de district.</p> <p>La procédure de sélection et de mise en candidature suivra les règlements internationaux du Rotary.</p> <p>Le gouverneur déclare le candidat du comité de nomination du district comme le gouverneur-candidat, lorsqu'aucune contre-proposition n'a été reçue à la date prévue. Cette déclaration est faite à tous les clubs du district dans les quinze (15) jours suivant la date limite.</p>
6	4 (b)	<p><i>La date a changé à partir du 31 décembre. La clause se lit maintenant comme suit :</i></p> <p>L'actuel gouverneur de district avisera tous les clubs d'ici le 15 octobre que les candidatures sont sollicitées auprès des Clubs pour le futur gouverneur de district. Ces candidatures devraient être envoyées au Comité de nomination pour examen au plus tard le 15 novembre de chaque année.</p>
8	5 (a)	<p><i>Composition du Conseil des gouverneurs modifiée. Maintenant, on peut lire :</i></p> <p>Les anciens gouverneurs de district fournissent un réservoir de talent et d'expérience. Par conséquent, tous les anciens gouverneurs de district, le gouverneur de district élu, le gouverneur de district désigné et le gouverneur désigné, constituent un conseil des gouverneurs, pour aider le gouverneur de district à sa demande et sous la direction et la supervision de laquelle le Conseil doit fonctionner.</p>
8	5 (b)	<p><i>Rôle du secrétaire du Conseil clarifié. Maintenant, on peut lire:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Doit servir de secrétaire pour toutes les réunions au cours de l'année. 2. Aidera le gouverneur de district à organiser l'ordre du jour des réunions. 3. Aidera le Conseil à s'assurer que le district suit les règles du Rotary.
9	6	<p><i>Le rôle de secrétaire de district a modifié :</i></p> <p>iv. Il/elle fera également un suivi auprès des clubs afin d'assurer des rapports opportuns et précis</p>

		<p>sur Rotary Club Central.</p> <p>v. Ce poste est nommé sur une base annuelle, par le gouverneur de district.</p>
10	6	<p><i>Ajout du président du comité des finances. La clause se lit maintenant comme suit :</i></p> <p>Toutefois, les présidents des Commissions Fondation Rotary, Finances et Effectif du Rotary sont nommés pour un mandat de trois (3) ans afin d'assurer la continuité.</p>
13	8	<p><i>Ajout du Comité des finances de district :</i></p> <p>Un comité des finances de district est mis en place pour superviser les finances du district ; ii) protéger les biens du district.</p> <p>Le Comité est composé du président qui sera nommé pour un mandat de trois (3) ans, le trésorier de district, le trésorier de district entrant et deux (2) autres membres choisis par le gouverneur de district, en consultation avec le président du comité.</p> <p>Le Comité établira et maintient un Fonds de district permanent.</p> <p>Tous les fonds entrants au district, y compris le financement du R.I. pour le gouverneur de district et les taxes de district, seront reçus dans le Fonds de district par le Comité et toutes les dépenses de district sont payées avec le fonds par le Comité. Toutefois, tout fonds distinct existant à des fins spécifiques (par exemple le Fonds pour les catastrophes) peut continuer à fonctionner tel qu'établi.</p> <p>Le Comité peut également établir tout fonds distinct à des fins précises, comme cela peut être approuvé par la résolution du district en conférence.</p> <p>Les actifs du Fonds de district sont détenus dans un ou plusieurs comptes de district (s) maintenus dans des fonds en dollars américains dans des banques commerciales dans une juridiction du district. En choisissant la banque (s) dans laquelle le compte du district sera maintenu, le Comité doit tenir compte de la facilité de l'opérabilité transfrontalière, en termes de régimes de contrôle des changes, de fonctionnalités bancaires en ligne et électroniques et de réseau de succursales.</p> <p>Le Comité est responsable de la gestion et de l'exploitation de tous les fonds et comptes du district, sous réserve de l'exception spéciale du Fonds pour les catastrophes de district (voir ci-dessous).</p> <p><i>Fonctions du Comité des finances de district</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Budget - Le Comité veillera à ce que le nouveau trésorier de district, en consultation avec le gouverneur de district élu, prépare un budget pour l'année à venir, pour approbation à la Conférence de district qui précède immédiatement l'année à laquelle il se rapporte. 2. Finances actuelles - Le Comité veillera à ce que le trésorier de district rende compte de l'état des finances actuelles du district lors de la conférence de district au cours de son année au pouvoir. 3. Vérification - Le Comité veillera à ce que le trésorier de district représente les états financiers vérifiés à la Conférence de district immédiatement après son mandat. Les états financiers doivent être conformes à toutes les normes comptables internationales. Les vérifications devraient être effectuées par un cabinet comptable indépendant ou le Comité de vérification de district. 4. Cotisations de district - Le Comité examinera les cotisations du district au moins une fois sur une période de trois (3) ans et recommandera toute modification de la taxe annuelle par membre qu'il peut juger nécessaire. Le trésorier de district doit s'assurer que chaque club paie ses cotisations de district à temps. Si ce n'est pas le cas, il doit recommander au gouverneur du district de suspendre le club en raison de l'absence de paiement des cotisations du district. Le trésorier de district doit travailler avec les AG en

		<p>ce qui concerne la perception des cotisations.</p> <p>5. Comptes - Le Comité doit s'assurer que les comptes complets et exacts sont conservés en lien avec tous les fonds reçus par le district pour être utilisés par le gouverneur de district.</p> <p>6. Financement du Rotary International - Le Comité devrait veiller, en collaboration avec la DG Elect, à ce que le Rotary International prévoit avec précision la meilleure allocation des dépenses du gouverneur de district pour l'année suivante.</p> <p>Le Comité doit concilier le financement reçu avec les dépenses réelles afin de s'assurer que le district reçoit un remboursement complet ou de déterminer le montant des fonds inutilisés à rembourser au Rotary International, selon le montant qui peut être applicable. Le Comité soumettra le formulaire de rapport de financement de la DG au RI d'ici le 31 juillet et remboursera tout fonds inutilisé au RI d'ici le 30 septembre.</p> <p>Dons en nature - Le trésorier de district devrait s'assurer que les dons en nature sont comptabilisés sur une base de coûts pour s'assurer que le coût réel des activités du DG est documenté.</p> <p>Paiement des dépenses - Le Comité veillera à ce que toutes les dépenses soient payées dans les soixante (60) jours suivant la fin de l'exercice. Les remboursements au RI, cependant, seront effectués avant le 30 septembre.</p> <p>Financement du gouverneur de district - Le Comité versera des fonds du compte de district au DG pour couvrir toutes les dépenses admissibles, de préférence sur une base de remboursement. Toutefois, le Comité peut accepter de déboursier à l'avance.</p> <p>En cas de remboursement, des décaissements seront effectués sur la présentation par le DG d'un état des dépenses réelles encourues, ainsi que les reçus à l'appui et d'autres preuves de dépenses, de préférence sur une base mensuelle.</p> <p>En cas de décaissement à l'avance, le Comité verse au DG un pourcentage convenu des dépenses à engager au cours d'une période déterminée. Le DG soumettra des reçus et d'autres preuves de dépenses pour les fonds avancés, avant de recevoir d'autres avances.</p>
15	Fonds pour les catastrophes de district	<p><i>Ajout de la chaire des finances de district :</i></p> <p>Président des finances de district, trésorier de district, président de secours en cas de catastrophe du district et deux (2) autres membres qui ont travaillé au niveau du district auparavant.</p>
16	9	<p><i>Réunions de district modifiées avec l'ajout de la clause :</i></p> <p>Cependant, les réunions de district virtuelles et les événements de formation utilisant les médias électroniques, tels que Zoom, sont encouragés à surmonter les limitations géographiques et à offrir une plus grande flexibilité dans la planification.</p>
16	Animaux	<p><i>Article 3 modifié pour lire :</i></p> <p>Le programme PETS sera organisé soit en personne, virtuel ou une combinaison des deux, dans un format tel qu'convenu par le DG et le DGE selon les circonstances.</p>
19	Conseil sur la législation	<p><i>Changements de langue :</i></p> <p>iii. Le DG, <u>après consultation du</u> Conseil des gouverneurs, choisit une personne et une suppléante au cas où le représentant ne serait pas présent pour une raison quelconque.</p> <p>iv. Ces personnes sont considérées par le DG, <u>en consultation avec</u> le Conseil des</p>

		<p>gouverneurs, comme pouvant mieux représenter les intérêts du district au Conseil de la législation.</p> <p>v. Le DG <u>recommande ces personnes</u> à la Conférence de district pour ratification.</p>
--	--	---

-fin-



District 7030

Les Îles des Caraïbes du Sud, le Guyana
et la Guyane Française

Manuel de Procédure

Version 1.02 – mai 2020

Sommaire

1. Introduction	3
2. Organigramme	4
3. Le Gouverneur de District	5
4. Élection des Gouverneurs de District	6
5. Conseil des Gouverneurs	8
Secrétaire du Conseil	8
Commission Audit	
6. Nominations aux Rôles au sein du District	9
Secrétaire de District	9
Trésorier de District	9
Formateur de District	9
Présidents des Commissions	9
7. Adjoints de Gouverneur	11
8. Finances de District	13
Responsabilités du Trésorier de District	13
Cotisations au Rotary International	13
Cotisations au District	14
Fonds d'Aide d'Urgence	
9. Réunions de District	15
Formation de l'Équipe Dirigeante	15
Séminaire de Formation des Présidents-Élus (SFPE)	15
Assemblée de District	16
Conférence de District	16
Commission Conférence de District	16
10. Nominations au Rotary International	17
Conseil de Législation (COL)	17
Commission de Nomination d'un Administrateur du Rotary International	17
11. Récompenses de District	18
12. Amendements	19
13. Résolutions	20
14. Code de Déontologie Concernant les Jeunes	21
15. Plan Stratégique 2019-2022 du District 7030	22
16. Annexe Un: Liste des Anciens Gouverneurs du District 7030	26
17. Annexe Deux: Formulaire H	28

1. Introduction

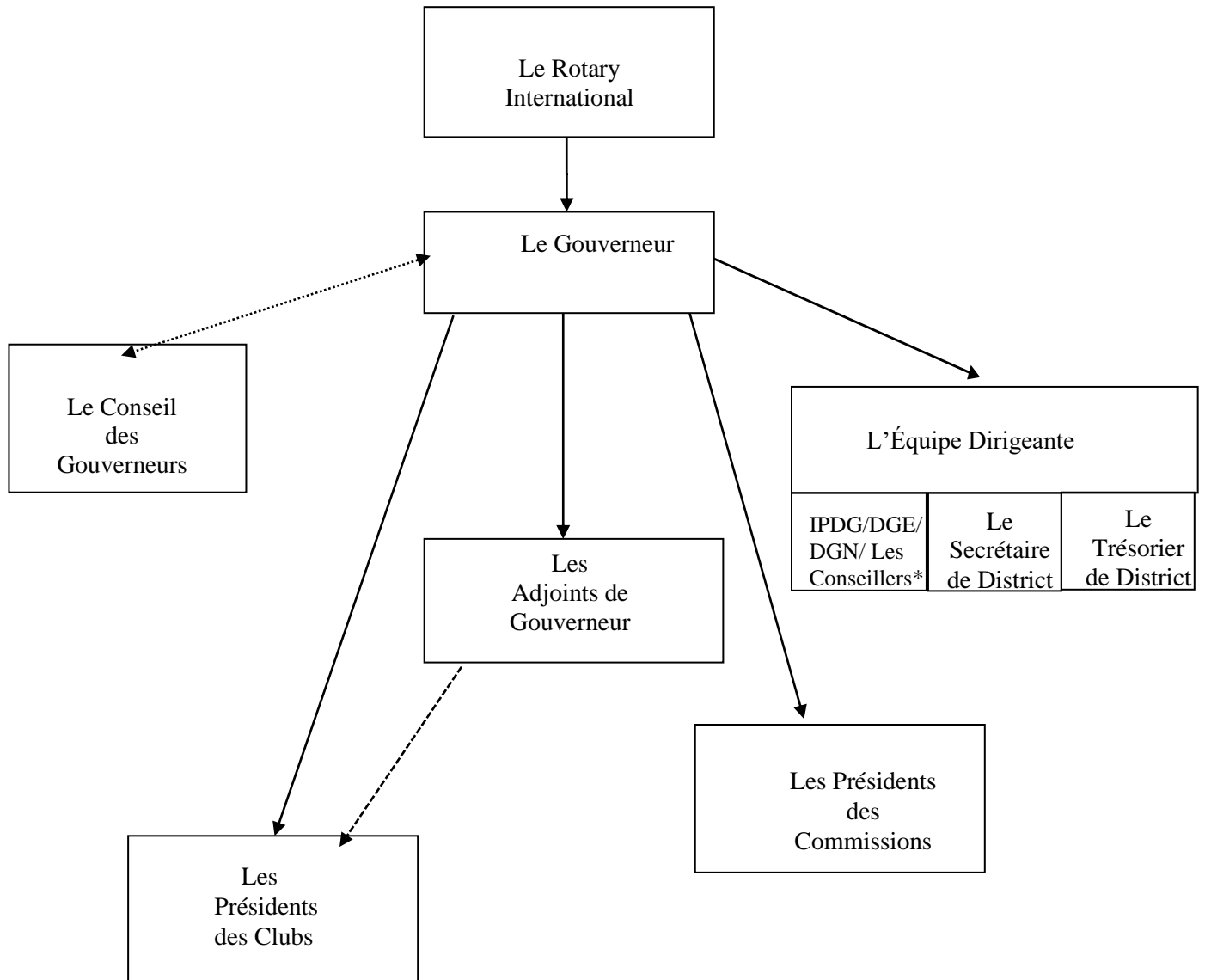
Étant unique dans le milieu du Rotary International, il est nécessaire que le District 7030 mette en place des lignes directrices particulières afin d'aider les dirigeants en fonction et entrants dans l'administration du District. Le présent Manuel de Procédure constitue donc un guide aux procédures et aux modalités qui ont fonctionné au fil des années.

Aucune recommandation figurant dans ce Manuel ne devrait contredire ni se substituer à celles établies dans le Manuel de Procédure du RI, ni dans son *Code of Policies*. La réglementation en vigueur du Rotary International doit toujours s'appliquer et être respectée par les dirigeants.

Ainsi, tout en conformité avec celui du RI, ce Manuel de Procédure propose néanmoins davantage de renseignements sur certains sujets, en application des règles du RI compte tenu de la singularité du District.

Le District 7030 regroupe soixante-douze (72) clubs à travers dix-sept (17) pays/territoires, avec plus de deux mille deux cents (2.200) Rotariens.

2. Organigramme



3. Le Gouverneur de District

Le Gouverneur de District:

1. Doit satisfaire à toutes les qualifications essentielles liées au poste, telles que définies dans le Manuel de Procédure du RI. Avant d'entrer en fonction, il est souhaitable qu'il/elle ait précédemment exercé en tant qu'Adjoint de Gouverneur ou Secrétaire.
2. Est recommandé par la Commission Nomination du Conseil des Gouverneurs, puis approuvé par les clubs lors de la Conférence de District.
3. Débutera son mandat au 1^{er} juillet de l'année pour laquelle il/elle aura été élu(e).
4. En tant que Gouverneur-Élu, il/elle assistera à tous les séminaires de formation du District, de la Zone et du Rotary International.
5. Sera bien préparé(e) à gérer le District de façon organisée et efficace.
6. Aidera à la formation des futurs Gouverneurs de District.
7. Encouragera la participation des Gouverneurs entrants à toutes les réunions du District et les tiendra au courant de toutes les activités du District.
8. Connaîtra bien les règles énoncées dans le Manuel de Procédure du RI, aussi bien que dans celui du District.
9. Avant sa prise de fonction, et en collaboration avec le Gouverneur sortant, prendra des dispositions pour récupérer les ornements appropriés au poste de Gouverneur.
10. Devra faire en sorte qu'un rapport sur les finances actuelles soit présenté à la Conférence de District, aussi bien que sur le dernier contrôle effectué et les prévisions budgétaires pour l'année à venir.
11. Fera le suivi nécessaire auprès des clubs bénéficiant des subventions globales de la Fondation Rotary, ou des subventions du District. Il/elle cherchera également à garantir que toute documentation soit établie dans les délais, et que toutes les actions montées soient menées à bout.
12. Peut organiser une cérémonie de passation de pouvoirs afin de transmettre officiellement l'administration du District au Gouverneur entrant. Néanmoins, cette décision reste à la discrétion des deux Gouverneurs qui évalueront les coûts d'un tel événement, tout en tenant compte du besoin de soutenir la passation de pouvoirs au sein des clubs à la fin de l'année rotarienne.
13. Le Gouverneur, si bon lui semble, peut également introduire un logo de District spécifique à l'année de son mandat, mais ceci ne peut en aucun cas se détourner du logo du Rotary International.
14. Administrera le District avec les fonds provenant du Rotary International et des cotisations au District, déboursés par la Commission Finances de District qui gère le compte bancaire du District.

4. Élection des Gouverneurs

(a) Commission Nomination

La Commission qui nomine le Gouverneur se composera des cinq (5) Anciens Gouverneurs de District les plus récents qui restent disponibles, enclins à servir et encore domiciliés habituellement dans le District.

Le Gouverneur précédent (ou dans le cas où il/elle ne serait pas disponible, ni volontaire à servir, ni toujours domicilié(e) dans le District, son plus récent prédécesseur) présidera la Commission Nomination.

La Commission Nomination sera chargée de rechercher et de proposer au Conseil des Gouverneurs et au Gouverneur la meilleure candidature au poste de Gouverneur de District. Il reviendra au Gouverneur d'informer les clubs du nom de la personne nommée et de son club d'appartenance. Le Gouverneur proposera cette nomination à la Conférence de District.

Les procédures de sélection et de nomination s'effectueront en conformité avec le règlement intérieur du Rotary International.

En cas d'absence de candidatures en opposition dans les délais établis, l'individu choisi par la Commission Nomination sera déclaré Gouverneur-Nommé par le Gouverneur. Cette déclaration sera faite auprès de tous les clubs du District dans les quinze (15) jours suivant l'expiration du délai.

(b) Notification des Clubs

Avant le 15 octobre, le Gouverneur en fonction devra informer tous les Clubs que des candidatures au poste de futur Gouverneur leur sont sollicitées. Afin d'être prises en compte, ces candidatures devront être soumises à la Commission Nomination au plus tard le 15 novembre de chaque année.

(c) Processus de Sélection

Il faudra que le candidat prépare un CV d'une page, incorporant des détails de sa vie personnelle, professionnelle et rotarienne, et un énoncé de sa vision pour le District. Ce CV devrait être soumis à la Commission Nomination, accompagné du Formulaire H, dûment rempli. Au cours de la Conférence de District à laquelle les délégués nommeront le candidat, il/elle devrait se présenter lors d'un bref discours d'acceptation.

(d) Approbation du Candidat

Il faut que le District avalise son Gouverneur à l'occasion de la Conférence de District ayant lieu deux (2) ans avant son mandat, et que le candidat assiste au *Zone Institute* (colloque de zone) d'abord en tant que GN et en suite comme GE. En effet, le Rotarien bénéficie de deux (2) années de préparation de son mandat de Gouverneur.

(e) Candidatures en Opposition

Tout club du District qui, en début d'année, a au moins un an d'ancienneté, peut également maintenir en opposition une candidature au poste de Gouverneur-Nommé, à condition qu'une telle candidature ait été précédemment soumise à la Commission Nomination. Un club avec moins d'un an d'ancienneté en début d'année peut maintenir en opposition la candidature de l'un de ses membres, pourvu que cette candidature ait été dûment proposée auparavant à la Commission Nomination. Toute candidature en opposition doit être soumise par résolution adoptée lors d'une réunion statutaire d'un club. Le club doit transmettre la résolution au Gouverneur dans les quatorze (14) jours suivant l'annonce de la candidature sélectionnée au poste de Gouverneur-Nommé.

Le Gouverneur informera les clubs d'une éventuelle candidature en opposition et déterminera si un club quelconque la soutiendrait éventuellement. Pour ce faire, un club doit adopter une résolution lors d'une réunion statutaire. Il faudra

que ces résolutions soient déposées auprès du Gouverneur dans les délais fixés par ce dernier. Ne seront considérées valides que les candidatures en opposition soutenues par un minimum de cinq (5) autres clubs avec au moins un (1) an d'ancienneté au début de l'année concernée, ou bien par dix pour cent (10%) de l'intégralité des clubs du District fondés depuis plus d'un an, sous condition qu'une telle résolution soit adoptée par un club lors d'une réunion statutaire, conformément au règlement intérieur du club et suite à la validation du Gouverneur.

Dans les sept (7) jours suivant l'expiration du délai, le Gouverneur avisera tous les Clubs du District des candidatures en opposition valides qui auraient été reçues dans les délais. Cet avis comportera le nom de chaque candidat en opposition, les noms des clubs ayant proposé ces candidatures et ceux qui les ont soutenu, et indiquera que ces candidatures seront assujetties au scrutin lors de la Conférence de District, si les candidatures restent maintenues jusqu'à la date fixée par le Gouverneur.

(f) Scrutin

Le scrutin organisé au cours de la Conférence de District s'effectuera en conformité avec le Règlement Intérieur du Rotary International. Tous les clubs ayant droit à plus d'une (1) voix doivent se porter sur le même candidat, le cas contraire entraînant la nullification des bulletins enregistrés par ces clubs.

5. Conseil des Gouverneurs

(a) Composition

Dans l'ensemble, les Anciens Gouverneurs de District représentent un réservoir de talent et d'expérience. Ainsi, tout Ancien Gouverneur, aussi bien que le Gouverneur-Élu, le Gouverneur-Nommé et le Gouverneur-Nommé-Désigné, constitueront un Conseil des Gouverneurs afin de venir en aide au Gouverneur à sa demande, et sous la direction et contrôle duquel fonctionne l'entité.

(b) Le Président et Le Secrétaire

La Présidence sera désignée par le Conseil. Le GN fera office de Secrétaire.

Le Secrétaire du Conseil (GN):

1. Servira en tant que secrétaire-archiviste pour toute/quelconque réunion durant l'année.
2. Aidera le Gouverneur dans la préparation de l'ordre du jour des réunions.
3. Aidera le Conseil en veillant à ce que le District reste en conformité avec les règles du Rotary.

(c) Réunions

Le Conseil tâchera de se réunir au moins deux fois par an, aux périodes et endroits convenables, y compris au cours de la Conférence de District.

(d) Rôle

Le Conseil des Gouverneurs exerce une fonction consultative et est censé aider le Gouverneur, au cas échéant. Un certain pourcentage de ses réunions est consacré à la réflexion, à identifier des méthodes créatives et innovantes pour résoudre les problématiques du District, à mettre en place des structures et protocoles et, si besoin est, à s'aligner avec les changements effectués au sein du RI et de la Zone.

Le Gouverneur fait le point sur l'état du District à l'occasion de chaque réunion du Conseil, y compris des renseignements sur les clubs (forts et faibles), l'état financier, la Fondation Rotary et tout autre sujet pertinent dont le Conseil doit être au courant, ou peut venir en aide.

(e) Commission Audit

La Commission Audit est composée de trois (3) membres du Conseil des Gouverneurs, désignés par le Gouverneur selon la recommandation du Conseil, et dont les membres devront être remplacés chaque année. La Commission Audit devrait veiller à ce que les contrôles financiers annuels du District soient entrepris comme définis dans le Manuel de Procédure du RI.

6. Nominations aux Rôles au Sein du District

Le Gouverneur-Élu doit annoncer la sélection de son Équipe Dirigeante le plus tôt que possible, au plus tard pendant la Conférence de District qui précède son début de mandat. Au minimum, les postes suivants doivent être pourvus, aussi bien que quelconques exigences supplémentaires imposés par le Rotary International:

Secrétaire de District

- i. Ce Rotarien doit avoir exercé en tant qu’Ancien Président ou Adjoint de Gouverneur et posséderait une bonne connaissance du Manuel de Procédure du RI et du fonctionnement du District.
- ii. Il/elle doit être facilement accessible au Gouverneur.
- iii. Le Secrétaire de District aidera le Gouverneur dans toutes ses tâches de secrétariat nécessaires à l’administration du District, y compris la correspondance et les rapports obligatoires.
- iv. Il/elle assurera également le suivi des clubs concernant leurs rapports ponctuels et précis sur la plateforme du **Rotary Club Central**.
- v. Le Gouverneur nomme un Rotarien à ce poste de façon annuelle.

Trésorier de District

- i. Ce Rotarien doit également avoir servi en tant qu’Ancien Président ou Adjoint de Gouverneur, et aurait une bonne connaissance du Manuel de Procédure du RI et du fonctionnement du District.
- ii. Il/elle doit bien veiller à ce que le finances du Gouverneur soient bien documenté, et que tout soit fourni dans les délais.
- iii. Il/elle doit aussi s’assurer que tous les clubs paient leurs cotisations au District et au Rotary International dans le respect des délais déterminés.
- iv. Il faudra que tous les rapports soient soumis à une vérification externe à la fin de chaque année rotarienne.
- v. Avant son mandat et à l’occasion de la Conférence de District, il/elle présentera un rapport sur le budget du District et, à l’issue de son mandat, présentera les états financiers vérifiés du District à la Conférence.
- vi. Le Trésorier de District veillera à ce que les bonnes procédures financières soient suivies.
- vii. Il/elle s’assurera que la distribution des fonds soit faite conformément à la réglementation en vigueur au District et au Rotary International.
- viii. Une personne est nommée à ce poste d’une façon annuelle.
- ix. Avant la fin de l’année rotarienne au 30 juin, il est important que le Trésorier de District signale à son successeur tous les cas de non-paiement des cotisations au District. Cette information permettra au nouveau Trésorier de poursuivre les cotisations non perçues.
- x. Tout compte qui reste à être payé doit être réglé dans les soixante (60) jours suivant la fin de l’année rotarienne.

Formateur de District

- i. Ce Rotarien doit être un Ancien Président ou Ancien Gouverneur et être bien familiarisé avec les règlements du Rotary, aussi bien que ceux du District.
- ii. Il/elle doit être capable de former et de motiver les Rotariens, ainsi que de leur apprendre à se servir des ressources du Rotary International afin d’organiser des clubs performants.
- iii. Tout en restant à la disponibilité des Clubs pour leurs besoins en matière de formation, le Formateur de

District, en étroite collaboration avec la Commission Conférence de District, organisera principalement les formations annuelles du District (pour les Adjoints de Gouverneur et autres leaders du District; les SFPE, destinés aux Présidents et Secrétaires-Élus; et l'Assemblée de District, pour tous les autres leaders de club).

- iv. Toute formation, planification et organisation s'effectuent en liaison avec le Gouverneur qui détient la responsabilité ultime.
- v. Le Rotarien est nommé à ce poste sur une base annuelle.

Présidents des Commissions

- i. Le Gouverneur nommera plusieurs individus pour siéger à certaines Commissions de District afin de surveiller et de développer certains aspects de l'administration à l'échelle des Clubs ou du District.
- ii. Ces Présidents auront la responsabilité des domaines spécifiques, tels que déterminés par le Gouverneur, et devront rapporter toutes leurs activités et projets à ce dernier. Parmi les exemples types de Commissions figurent celles dédiées à la Conférence, aux Anciens, aux Publications, au Site Web, aux cinq (5) axes stratégiques et à la Fondation Rotary.
- iii. Ces postes seront pourvus sur une base annuelle. Cependant, pour assurer la continuité, les Présidents des Commissions Fondation Rotary, Finances et Effectif seront nommés pour des mandats de trois (3) ans.
- iv. En désignant des Rotariens pour composer leurs commissions, les Présidents devront redoubler leurs efforts pour créer des groupes de travail robustes et efficaces, ainsi impliquant un grand nombre de Rotariens dans les affaires du District.
- v. Le Gouverneur doit renseigner chaque Commission sur les buts et objectifs définis pour son année rotarienne, au plus tard pendant la Conférence de District.
- vi. À l'occasion, le Gouverneur peut introduire d'autres commissions pour réaliser les buts et objectifs du District et ceux du Rotary International. Tous les efforts seront entamés pour que ces Commissions supplémentaires soient mises en place à des fins spécifiques, de manière à ce qu'elles soient opérationnelles et efficaces.

7. Adjoint de Gouverneur

Les Adjoint de Gouverneur (ADG) jouent un rôle clé dans l'administration efficace du District et sont nommés par le Gouverneur. Chaque ADG est responsable de plusieurs clubs dans une région géographique spécifique avec lesquels il/elle travaille pour les aider à se développer, en soumettant des rapports dans les délais et en proposant des programmes, comme requis par le Rotary International et le District. L'ADG est censé aider le Gouverneur avec ses tâches et devoirs, dont notamment - la coordination des visites officielles du Gouverneur; le rôle de liaison entre les clubs et le Gouverneur; la collaboration avec les autres ADG, membres des commissions et dirigeants du District; et la contribution au rayonnement des actions et programmes du Rotary International et de la Fondation Rotary au sein du District.

L'accueil de l'ADG par un Président de Club devrait être digne d'un Dirigeant de District responsable pour ce Club. Parmi les exigences et qualifications minimales d'un ADG:

1. Avoir servi en tant que Président de Club pour un mandat complet, et ceci d'une manière efficace.
2. Être membre en règle d'un club du District depuis au moins trois (3) ans.
3. Être volontaire et capable d'endosser les responsabilités d'un ADG.
4. Faire preuve de service remarquable au niveau du Club et/ou du District, et
5. Démontrer le potentiel de devenir un futur Dirigeant de District.

L'ADG doit:

1. Avant le début de l'année rotarienne et du SFPE, rencontrer et aider les présidents-élus des clubs à fixer des objectifs ambitieux qui correspondent au domaine de sa responsabilité. Ils/elles devraient encourager les clubs bénéficiant de son soutien à saisir les étapes liés à leur progrès dans *Rotary Club Central*, suivre de près l'avancement des clubs dans *Rotary Club Central* et les soutenir pour que les clubs puissent atteindre leurs objectifs.
2. Encourager les Clubs à réaliser leurs buts et objectifs, tels que enregistrés dans *Rotary Club Central*.
3. Par le biais de *Rotary Club Central*, soumettre un rapport au Gouverneur à l'issue de chaque visite aux clubs.
4. Coordonner et planifier les visites officielles du Gouverneur, dont l'objectif premier devrait être le rayonnement du Rotary dans le District. L'approbation de la programmation définitive est du ressort du Gouverneur.
5. Suivre de très près les activités des clubs, une partie intégrale du poste qui comprend:
 - La vérification et le soutien de la mise en œuvre des budgets de club, se concentrant sur la préparation budgétaire en temps opportun, la séparation entre les dépenses caritatives et celles liées au fonctionnement des clubs, et aux allocations spécifiquement destinées aux actions proposées.
 - La veille à ce que toutes les exigences en matière de rapports au Rotary International et au District soient respectées.
 - La veille à ce que les versements au Rotary International et au District soient effectués dans les délais.
 - Le renseignement du Gouverneur sur les progrès identifiés au sein des clubs, y compris sur l'assiduité de leurs membres lors des réunions statutaires et celles du District, la croissance nette de leur effectif et de leurs états financiers.
6. Aider le Gouverneur à créer et à renforcer de nouveaux clubs; surveiller les résultats du sondage visant à augmenter l'effectif; établir des recommandations pour les délégués spéciaux et clubs parrains; s'assurer que les clubs adoptent et respectent la constitution type d'un Rotary Club et le Règlement Intérieur qui l'accompagne.
7. Participer aux réunions avec les Dirigeants de District.
8. Encourager les clubs à réaliser les demandes et recommandations du Gouverneur.
9. Assister et participer obligatoirement:
 - aux séminaires de formation de l'Adjoint de Gouverneur et de l'Équipe Dirigeant de District.
 - au Séminaire de Formation des Présidents-Élus (SFPE).
 - à l'Assemblée de District, et

- à la Conférence de District.
10. Visiter chaque club de sa région au moins une (1) fois tous les quatre (4) mois pendant l'année rotarienne.
 11. Organiser des réunions régulières avec les Présidents de club (de préférence tous les mois, mais au minimum tous les quatre (4) mois) pour discuter des affaires des clubs et des ressources qui leur sont disponibles, ainsi que les buts, programmes et objectifs du District et du Rotary International.
 12. Promouvoir des relations cordiales parmi les clubs, entre les clubs et le District, et entre les clubs et le Rotary International.
 13. Renseigner le Gouverneur et les autres Dirigeants de District (de façon officielle et officieuse) des progrès et des difficultés des clubs.
 14. Identifier des Rotariens remarquables et/ou des actions de club dignes d'une reconnaissance particulière du Gouverneur.
 15. Travailler avec le Gouverneur et les autres Dirigeants de District afin de réaliser les objectifs du District.
 16. Sur demande, conseiller le Gouverneur-Élu en ce qui concerne les nominations aux Commissions de District.
 17. Proposer des solutions pour promouvoir le Rotary et pour gérer les défis institutionnels.
 18. Encourager la participation au SFPE, à l'Assemblée de District, à la Conférence de District et aux autres réunions de District.
 19. Identifier des potentiels Dirigeants de District et encourager leur participation dans les activités du District.
 20. Appuyer les décisions prises par un consensus des Dirigeants de District.
 21. Participer à des programmes de la Fondation Rotary, aux évènements annuels et de dons exceptionnels et à d'autres évènements associés à la Fondation Rotary.
 22. À la demande du Gouverneur, assister et participer aux réunions de club à des fins spécifiques. Cette implication peut s'ajouter aux réunions statutaires auxquelles le Gouverneur participe.
 23. Assister et participer aux évènements organisés par des clubs, suite aux invitations délivrées par les présidents de club.
 24. Contribuer au maintien de toutes les normes et valeurs du Rotary, aussi bien que la motivation, l'inspiration et l'éducation de tous les Rotariens dans le District. Aider également à la promotion de tous les actions et programmes du Rotary et à l'explication du thème rotarien de l'année, tel que choisi par le Président du Rotary International.

Les ADG sont nommés par le Gouverneur à cause de leur réputation de bons motivateurs, organisateurs et leaders. On attend d'eux (d'elles) un excellent travail pour le District et pour le Rotary International. Si toutefois, il s'avère que l'ADG n'est pas performant dans son rôle, le Gouverneur est obligé de procéder à son remplacement.

Bien que les AG soient nommées sur une base annuelle, il est recommandé de leur octroyer un maximum de trois (3) mandats consécutifs, si jamais leur service s'avère efficace.

8. Finances de District

Le District doit adhérer à toutes les règles recommandées par le Rotary International, telles que définies dans le Manuel de Procédure du RI. Le Trésorier de District doit veiller à la responsabilisation et à l'efficacité dans l'exercice de ses fonctions.

Commission Finances de District

Une Commission Finances de District sera établie pour i) surveiller les finances du District et ii) sauvegarder les actifs du District. La Commission se composera d'un Président qui siègera pour un mandat de trois (3) ans, du Trésorier de District, du Trésorier de District Entrant et de deux (2) autres membres choisis par le Gouverneur, en consultation avec le Président de la Commission.

La Commission établira et entretiendra un Fonds de District permanent.

La Commission surveillera le dépôt de tous les fonds destinés au District dans le(s) compte(s) du District, qu'il s'agit des subventions du RI destinées au Gouverneur ou bien des Cotisations au District, et s'occupera également du règlement de toutes les dépenses encourues par le District. Cependant, des fonds à des fins particulières (p. ex., le Fonds d'Aide d'Urgence), peuvent continuer à fonctionner comme prévus. La Commission peut également créer un fonds spécifique pour des raisons particulières, dûment approuvé par une résolution du District pendant la Conférence.

Les actifs du(des) Fonds de District seront maintenus en dollars américains dans un ou plusieurs comptes de District, dans une(des) banque(s) commerciale(s) dans une juridiction territoriale du District. Au moment de choisir la(les) institution(s) de domiciliation du(des) compte(s) bancaire(s) du District, la Commission doit prendre en compte la facilité des éventuelles opérations transfrontalières en termes de régimes de change, des fonctionnalités des services bancaires en ligne, et de l'étendu du réseau de succursales et partenaires.

La Commission sera responsable du maintien et de la gérance de tous les fonds de District et de ses comptes bancaires, à l'exception du Fonds d'Aide d'Urgence (voir ci-dessous).

Responsabilités de la Commission Finances de District

1. Budget – La Commission s'assurera que le Trésorier de District entrant, en consultation avec le Gouverneur-Élu, prépare un budget pour l'année Rotarienne suivante, soumis à l'approbation de la Conférence de District immédiatement précédant l'année concernée.
2. Finances Actuels – La Commission veillera à ce que le Trésorier de District soumette un rapport sur l'état des finances du District au cours de la Conférence de District ayant lieu durant son mandat.
3. Audit – La Commission veillera à ce que le Trésorier de District présente les états financiers vérifiés à la Conférence de District, immédiatement à l'issue de son mandat. Ces états financiers devraient être conformes aux normes internationales. Les contrôles devraient être effectués par un cabinet d'expertise comptable indépendant, ou par la Commission Audit de District.
4. Cotisations au District – La Commission réexaminera le montant des cotisations dues au District au moins une fois tous les trois (3) ans et, le cas échéant, proposera des changements à l'indice de calcul. Le Trésorier de District est chargé de garantir que chaque club paie ses cotisations au District dans les délais. Dans le cas contraire, une recommandation sera soumise au Gouverneur pour la suspension du club pour cause de non-paiement de cotisations au District. Il faudra que le Trésorier de District travaille en binôme avec les ADG pour tout ce qui concerne les cotisations.
5. Comptes – La Commission s'assure que les états financiers soient à jour et exacts en ce qui concerne les cotisations au District et les subventions du RI, reçues pour l'usage du Gouverneur.
6. Subventions du Rotary International – La Commission, en collaboration avec le Gouverneur-Élu, veillera à ce que des prévisions adéquates soient faites par le Rotary International, afin de déterminer la meilleure allocation des dépenses du Gouverneur pour l'année à venir.

La Commission réconciliera les fonds reçus avec les dépenses actuelles afin que le District reçoive un remboursement total, ou pour déterminer les fonds non utilisés à rendre au RI, selon le cas qui s'applique. Au nom du Gouverneur, la Commission doit soumettre au RI le formulaire relatif au financement avant le 31 juillet, et rendre les fonds non-utilisés au RI au plus tard au 30 septembre.

7. Dons en nature – Le Trésorier de District doit s'assurer que les dons en nature soient comptabilisés sur la base du coût, afin que les vrais coûts des activités du Gouverneur soient bien documentés.
8. Créances – La Commission garantit le paiement de toutes les créances sous soixante (60) jours de la fin de l'année. Cependant, les remboursements dus au RI seront réglés sous quatre-vingt-dix (90) jours de la fin de l'année.
9. Financement du Gouverneur – La Commission déboursera des fonds du compte du District pour couvrir les dépenses admissibles du Gouverneur, de préférence à titre remboursable. Cependant, la Commission peut accorder une avance de fonds.
 - En cas de remboursement, le déboursement ne sera fait qu'après soumission par le Gouverneur d'un état des dépenses réelles engagées et réglées, accompagné des reçus à l'appui et d'autres justificatifs des dépenses encourues, de préférence sur une base mensuelle.
 - En cas de déboursement à l'avance, en accord avec le Gouverneur, la Commission débourse un pourcentage des dépenses présumées pour une période déterminée. Le Gouverneur soumettra en suite des factures et autres preuves de dépenses pour justifier les sommes avancées, avant de pouvoir bénéficier à nouveau d'autres avances.

Quelques règles sont déjà acceptées sur l'utilisation approuvée des fonds destinés au Gouverneur:

1. Pour les frais de déplacement et de l'hébergement lors des visites à tous les Rotary Clubs du District.
2. Pour les coûts d'inscription aux réunions liées à la fonction, y compris ceux associés aux Colloques et à la Convention Internationale pendant l'année du mandat. À des fins de formation, il faut que le Gouverneur assiste aux Colloques dans sa Zone, dès l'année de sa nomination jusqu'à l'année de son mandat de Gouverneur.
3. Le remboursement s'appliquera uniquement pour des voyages aériens en classe économique et pour l'hébergement à des prix raisonnables.
4. Vu que le Rotary International et le District encouragent l'accompagnement du conjoint lors des voyages du Gouverneur à travers le District, les frais de voyage du conjoint en classe économique seront donc remboursés.
5. Si un club ou un individu offre au Gouverneur de l'hébergement « gratuit », ou n'importe quel autre service pour lequel le Gouverneur aurait normalement payé, le Gouverneur doit évaluer et faire état de la valeur de ces dons en nature à des fins de la comptabilité. Ce processus garantit que le Rotary International et le District comprennent bien les vrais coûts de l'administration de ce District.
6. Même si tout ce qui a été mentionné auparavant et ceux qui figurent dans le Manuel de Procédure du RI représentent des coûts qui peuvent être remboursés, le Gouverneur devrait faire attention de ne pas dépasser le budget alloué. Le budget ne couvre pas forcément tous les frais du Gouverneur. Toutes les dépenses qui dépassent le budget alloué sont à la responsabilité du Gouverneur.

Cotisations au District

Les cotisations au District sont déterminées et avalisées lors de la Conférence Annuelle de District, selon un calcul basé sur le nombre de membres actifs au 1^{er} juillet. À présent, les cotisations sont fixées à US\$ 27 par membre et par an, et sont payables en entier au 1^{er} juillet.

La répartition actuelle est la suivante:

Administration du District	US\$ 25
Fonds d'Aide d'Urgence	US\$ 2
Total	US\$ 27

Il faudra que les cotisations perçues des membres adhérents après le 1^{er} juillet soient versées en totalité au District.

Fonds d'Aide d'Urgence

Vu que le District 7030 est très vulnérable aux catastrophes naturelles, ce fonds a été établi de manière à pouvoir répondre rapidement aux clubs situés au sein des collectivités frappées par le désastre.

1. Le Fonds d'Aide d'Urgence a été établi pour offrir de l'aide financière à l'occasion d'une catastrophe naturelle dans le District. Maintenu en dollars américains, dans un territoire qui le permet, il sera administré par une Commission présidée par le Gouverneur, et composé du Président de la Commission Finances, du Trésorier de District, du Président de la Commission Secours aux Sinistrés et de deux (2) autres membres qui ont travaillé auparavant à l'échelle du District.
2. Les déboursements de fonds nécessitent l'approbation d'une simple majorité des membres de la Commission, soit lors d'une réunion statutaire ou par le biais d'une communication électronique ou autre. Néanmoins, afin d'accélérer le temps de réponse à la suite d'une catastrophe, le Gouverneur détient le pouvoir de déboursier des fonds à la hauteur de US\$2.500 suite à chaque catastrophe, à condition qu'il fasse un rapport pendant la réunion statutaire suivant son acte. La Commission est tenue de transmettre un relevé de compte à la Commission Finances de District, accompagné de tous les reçus et débours pertinents à la comptabilisation.
3. Le Fonds sera alimenté par des contributions attribuées et approuvées qui font partie des cotisations annuelles dues au District, telles que proposées dans la résolution ratifiée par un simple vote majoritaire lors de la Conférence de District de l'année 2012.

9. Réunions de District

Le District 7030 s'étend sur une vaste zone géographique et il n'est donc pratique de réunir ses membres qu'une fois par an. C'est la raison pour laquelle tous les séminaires de formation se déroulent à la même période que la Conférence de District. Cette tradition permet au District, aux clubs et aux Rotariens de minimiser les coûts, tout en maximisant la présence et la participation. Vu que les réunions se composent surtout de séances plénières, les Formateurs de District s'efforceront d'éviter des présentations en double, avec pour objectif, une programmation globalement intéressante et variée.

En général, ces réunions ont lieu dans le pays du Gouverneur pour qu'il/elle puisse s'impliquer étroitement dans la planification de l'évènement. Cependant, si bon lui semble, le Gouverneur peut opter de tenir la Conférence dans un autre pays.

La semaine des réunions doit avoir lieu entre l'Assemblée Internationale, au cours de laquelle le Gouverneur-Élu reçoit sa formation, et les sept (7) jours précédant la Convention du Rotary International. Une telle programmation permet au Gouverneur d'être bien préparé et formé, sans empiéter sur la Convention.

Chacune des séances doit se dérouler dans le respect des règles établies pour une telle séance, conformément au Manuel de Procédure du RI et au Rotary International.

Dans la mesure du possible, il est recommandé que les organisateurs sélectionnent des Anciens Gouverneurs, des Gouverneurs-Élus, des Adjointes de Gouverneur et/ou des Présidents des Commissions de District pour faire des présentations. Des conférenciers invités qui apporteraient des perspectives nouvelles et différentes aux questions d'actualité seront également les bienvenus. Il faudrait que tous les conférenciers soient capables de faire leurs présentations de manière instructive et motivante.

Formation de l'Équipe Dirigeante

1. Ce séminaire vise les Adjointes de Gouverneur, les Présidents de Commission et des autres Cadres Dirigeants du District qui entrent en fonction, pour assurer leur bonne préparation.
2. Les divers rôles sont aussi examinés pour que l'équipe entière comprenne bien l'organisation du District, aussi bien que les projets prévus pour l'année rotarienne.
3. L'objectif ultime est que chaque Dirigeant soit motivé, inspiré et formé, leur permettant de fournir un excellent travail au profit du District et du Rotary International.
4. Les formations de l'Équipe Dirigeante se déroulent dès que possible après l'Assemblée Internationale.
5. Le Gouverneur entrant se charge de l'organisation de ces séminaires en collaboration avec le Formateur de District.

Séminaire de Formation des Présidents-Élus (SFPE)

1. Tous les Présidents et Secrétaires-Élus doivent participer au SFPE. Dans le cas où un Président-Élu est dans l'impossibilité d'assister au SFPE, l'ADG concerné doit organiser une séance de formation exceptionnelle avant que ce Président-Élu prenne ses fonctions, et ce avec l'aval du Gouverneur.
2. Il est fortement conseillé à tous les Trésoriers de Club d'assister au SFPE.
3. Le SFPE aura lieu le jour qui précède immédiatement l'Assemblée et la Conférence de District.
4. Le SFPE est destiné à former, à motiver et à inspirer tous les Présidents et Secrétaires-Élus, afin qu'ils/elles aient l'expertise nécessaire pour l'administration de leurs clubs de manière optimale, selon les lignes directrices fixées par le Rotary International.
5. D'autres Dirigeants de District et de club seront les bienvenus.
6. Le Gouverneur entrant organise ce séminaire de formation avec le soutien du Formateur de District.

Assemblée de District

1. Tous les Présidents et Secrétaires-Élus, aussi bien que les Présidents des Commissions des Clubs et d'autres Rotariens intéressés, sont invités à participer à l'Assemblée de District.
2. L'Assemblée de District a lieu traditionnellement pendant la semaine des réunions.
3. l'Assemblée de District est destinée à former, à motiver et à inspirer tous les dirigeants de club, de sorte qu'ils puissent bien comprendre l'organisation et l'administration d'un Rotary Club, selon les principes du Rotary International.
4. Le Gouverneur-Élu organise ce séminaire avec l'aide du Formateur de District.

Conférence de District

1. Tous les Rotariens sont invités à la Conférence de District.
2. La Conférence de District a lieu habituellement le vendredi et le samedi de la semaine des réunions. L'ouverture officielle peut avoir lieu le jeudi soir ou le vendredi matin.
3. Durant la Conférence, le District doit être informé des états et programmes du District et du Rotary International. La réunion est censée être une source d'inspiration et de motivation, tout en étant instructive.
4. Le Gouverneur en fonction organise la Conférence de District avec le soutien de la Commission Conférence de District et du Conseil des Gouverneurs, au besoin.
5. Un hommage devrait être rendu aux Anciens Gouverneurs présents à la Conférence et un moment de silence devrait être observé en mémoire des Anciens Gouverneurs décédés.
6. Au cours de la Conférence de District, une séance est dédiée exclusivement aux affaires administratives du District, pendant laquelle peuvent être proposés les rapports financiers, diverses nominations et n'importe lesquelles résolutions. Les délégués doivent soumettre leurs résolutions substantives au Secrétaire de District dans les vingt-et-un (21) jours qui précèdent le samedi de la réunion, afin d'assurer suffisamment de temps pour l'examen et l'étude. En vertu du fait que les modalités de vote sont telles que définies dans le Manuel de Procédure du RI, il est donc important que les clubs soient à jour dans leurs finances et qu'ils soient dotés des pouvoirs requis à la Conférence de District.

Commission Conférence de District

1. Cette Commission est chargée d'organiser tous les événements qui se déroulent tout le long de la semaine des réunions. Les tâches comprennent la sélection de l'hôtel, la logistique liée aux allers-retours entre les lieux, les inscriptions, le financement, les divertissements, l'attribution des salles appropriées pour les séances, l'interprétariat, les supports de formation et tous les autres éléments habituellement associés aux conférences de cette envergure.
2. Le Président et les membres de la Commission seront désignés aussi tôt que possible, afin d'assurer le temps nécessaire à la planification de l'évènement. Il est recommandé qu'il/elle ait travaillé auparavant à l'échelle du District.
3. La Commission devrait organiser une soirée d'hospitalité.
4. La Commission assurera qu'un service d'interprétation de haute qualité (anglais↔français) soit délivré par des professionnels pendant toutes les séances. Tous les documents des conférenciers destinés à être distribués doivent être rédigés en anglais, aussi bien qu'en français.
5. À l'issue de la Conférence, toutes les fournitures qui appartiennent au District doivent être rendues au Président-Élu de la Commission Conférence de District, ou au Gouverneur-Élu, pour qu'il/elle puisse les sécuriser en préparation des réunions de l'année suivante.
6. La Commission prend à sa charge l'hébergement du Représentant du Président du Rotary International et son conjoint, le cas échéant.

10. Nominations au Rotary International

De nombreuses opportunités existent pour que des Délégués de District puissent jouer des rôles à l'échelle du Rotary International. Les Anciens Gouverneurs du District 7030 sont ainsi fortement encouragés d'accepter des désignations ou nominations et d'en faire un excellent travail. Une telle implication aidera le District 7030 à développer sa réputation en tant qu'un District efficace dans le monde du Rotary. Néanmoins, certains postes ne sont pourvus qu'après un processus de sélection défini par le Rotary International.

L'Administrateur du Rotary International qui détient la responsabilité de la Zone 34 établira un Comité Consultatif avec lequel il/elle réunira une fois par an lors des Colloques de la Zone. À la demande de l'Administrateur du RI, le Gouverneur en fonction désignera un Ancien Gouverneur à siéger à ce comité, à la demande de l'Administrateur du RI.

Conseil de Législation (COL)

- i. Le Conseil de Législation se réunit tous les trois (3) ans et est composé d'un délégué représentant chaque District rotarien autour du monde.
- ii. Les critères de sélection de ce délégué sont détaillés dans le Manuel de Procédure du RI et il/elle doit être un Ancien Gouverneur.
- iii. Le Gouverneur, après consultation avec le Conseil des Gouverneurs, sélectionne un individu et un suppléant, au cas où le délégué se trouve dans l'impossibilité d'assumer ses fonctions pour une raison quelconque.
- iv. Dans l'estimation du Gouverneur et du Conseil des Gouverneurs, ces individus pourront représenter au mieux les intérêts du District pendant leur participation au Conseil de Législation.
- v. Le Gouverneur propose ces candidatures pour la ratification de la Conférence de District.
- vi. Cette information est envoyée par la suite au Rotary International.
- vii. Le délégué devrait consulter le Gouverneur et d'autres Rotariens intéressés afin de susciter des avis et des idées sur les problèmes clés à relever au Conseil de Législation.
- viii. Dès la première opportunité, le délégué doit partager avec le District, par écrit, une synthèse de toute l'information émanant de son passage au Conseil de Législation.
- ix. Il/elle devra également la présenter au cours de la prochaine Conférence de District immédiatement suivant le Conseil de Législation.
- x. Il est conseillé que le délégué assiste au minimum à deux (2) réunions consécutives du COL pour pouvoir bénéficier de l'expérience de la première à l'occasion des réunions futures. Le processus étant complexe, il faudra l'implication des individus bien expérimentés qui seront en mesure de l'avancer, tout en étant efficaces et performants.

Commission de Nomination d'un Administrateur du Rotary International

- i. Tous les quatre (4) ans, la Zone 34 dont le District 7030 fait partie, a l'opportunité de nommer un Administrateur et son suppléant au Conseil d'Administration du Rotary International.
- ii. Il faudra qu'un Ancien Gouverneur du District 7030 soit désigné à la Commission Nomination de la Zone pour pouvoir sélectionner le nommé et son suppléant.
- iii. Le District suit le même processus de sélection du délégué au Conseil de Législation pour choisir le délégué à la Commission de Nomination d'un Administrateur du RI.
- iv. Tout club du District peut soumettre la candidature d'un individu au poste d'Administrateur du Rotary International.
- v. Les meilleures candidatures pour cette fonction et celle du suppléant seront choisies par la Commission de Nomination de la Zone.

11. Récompenses de District

- i. À l'occasion de la Conférence de District, le Gouverneur devrait reconnaître des clubs pour leur productivité et leur réussite, aussi bien que des Rotariens, par le biais des récompenses.
- ii. Certains prix sont décernés par le Rotary International et la Fondation Rotary et peuvent être remis aux personnes méritantes dans le District.
- iii. Le Gouverneur devrait bien se familiariser avec les critères associés à ces prix et s'assurer que les individus ou clubs qui les méritent les reçoivent. Tous les prix devraient faire l'objet d'un budget préparé à l'avance.
- iv. Il est possible que le District établisse également son propre programme de récompenses pour rendre hommage aux clubs, comme aux individus, pour leur service exceptionnel.
- v. Ces prix devraient être liés au moins aux buts et objectifs fixés par le Gouverneur avant le début de son mandat, de sorte que tout le monde comprenne bien les buts et objectifs du District et ce que l'on doit faire pour que ses efforts soient reconnus.
- vi. Les récompenses peuvent être décernées pour l'assiduité, pour des actions professionnelles/d'intérêt publique ou internationales, et pour des dons à la Fondation Rotary.
- vii. Le Gouverneur s'efforcera d'aligner les récompenses avec les objectifs du Rotary International et du District pour que l'intégralité du District travaille dans le bon sens.

12. Amendements

- i. Ce manuel ne peut être amendé que s'il fait l'objet d'un vote lors de la Conférence de District.
- ii. Tout amendement doit recevoir un vote favorable d'au moins soixante-quinze pour cent (75%) des électeurs présents.
- iii. Les votes en personne, ou par procuration autorisée, seront permis.
- iv. Un quorum est constitué par une majorité des clubs du District qui assistent à la Conférence.
- v. Tous les clubs seront dûment notifiés, par écrit, des amendements approuvés.

13. Résolutions

- i. Des propositions de résolution de nature sensible peuvent être soumises au vote lors de la Conférence de District.
- ii. Elles doivent être déposées, par écrit, au Secrétaire de District ou au Secrétaire du Conseil, au moins vingt-et-un (21) jours avant la Conférence de District.
- iii. Un projet de résolution peut être soumis par un Rotary Club du District, un Rotarien individuel ou le Conseil des Gouverneurs.
- iv. L'adoption des résolutions doit être sanctionnée par un vote affirmatif de soixante-quinze pour cent (75%) des électeurs présents.
- v. Le vote en personne ou par procuration autorisée sera accepté.
- vi. Un quorum est constitué par une majorité des clubs du District qui assistent à la Conférence.

14. Code de Déontologie Concernant Les Jeunes

- i. Le Rotary International s'engage à assurer et à entretenir la sécurité de tous les participants à ses programmes.
- ii. Il incombe donc aux Rotariens, à leurs conjoints ou partenaires et aux bénévoles de faire tout leur possible pour garantir la sécurité des enfants et des jeunes dans le cadre des activités du Rotary, ainsi que de prévenir les maltraitances physiques, sexuelles ou psychologiques.

15. Plan Stratégique du District 7030

16. Annexe Un: Liste des Gouverneurs

LE DISTRICT 404

Année	Thème du RI	Gouverneur	Club	Territoire
1974-1975		<i>John WATTS*</i>	Grenada	La Grenade
1975-1976		<i>Jean PAYSANT*</i>	<i>Fort-de-France</i>	<i>La Martinique</i>
1976-1977		<i>Serge MEES*</i>	<i>Pointe-à-Pitre</i>	<i>La Guadeloupe</i>
1977-1978		<i>Osmond HALE*</i>	<i>Port-of-Spain</i>	<i>La Trinité</i>
1978-1979		Fitz HUMPHREYS	St. Thomas	Les Îles-Vierges Américaines
1979-1980		<i>Miles A. ROTHWELL*</i>	<i>Barbados West</i>	<i>La Barbade</i>
1980-1981		<i>Charlie BRAHAM*</i>	<i>Kingston</i>	<i>La Jamaïque</i>
1981-1982		<i>Costas COULIANOS*</i>	<i>St. Thomas</i>	Les Îles-Vierges Américaines

LE DISTRICT 405

Année	Thème du RI	Gouverneur	Club	Territoire
1981-1982	L'Entente Mondiale et La Paix par le Rotary	<i>Harry SEGAL*</i>	<i>Port Of Spain</i>	<i>La Trinité</i>
1982-1983	L'Humanité Unie - Tendons la Main de l'Amitié Partout	<i>Georges-Louis CLÉMENT*</i>	<i>Fort-de-France</i>	<i>La Martinique</i>
1983-1984	Partager le Rotary, Servir les Peuples	<i>Neil M. ISAACS*</i>	<i>Georgetown</i>	<i>Le Guyana</i>
1984-1985	Découvrir Un Nouveau Monde de Service	<i>Richard W. JOACHIM*</i>	<i>St. Vincent</i>	<i>St. Vincent</i>
1985-1986	Vous Êtes les Clés	<i>Stanley A. BLANCHETTE*</i>	<i>Barbados</i>	<i>La Barbade</i>
1986-1987	Le Rotary Apporte de L'Espoir	<i>Richard W. JOACHIM*</i>	<i>St. Vincent</i>	<i>St. Vincent</i>
1987-1988	Les Rotariens – Réunis par le Service – Dédiés à la Paix	<i>Virgil PESTANA*</i>	<i>St. Augustine</i>	<i>La Trinité</i>
1988-1989	Donner de la Vie au Rotary – Votre Vie	L. Earle JOHNSON	Dominica	La Dominique
1989-1990	Profitez du Rotary !	<i>Harold DAVIS*</i>	<i>Georgetown</i>	<i>Le Guyana</i>
1990-1991	Honorer le Rotary par la Foi et l'Enthousiasme	<i>Valentine MOHABIR*</i>	<i>St Augustine West</i>	<i>La Trinité</i>
1991-1992	Sachez Vous Dépasser	<i>Gerald THOMAS*</i>	<i>Antigua</i>	<i>Antigua</i>

LE DISTRICT 7030

Année	Thème du RI	Gouverneur	Club	Territoire
1992-1993	Le vrai bonheur est d'aider autrui	Alfred LAM*	St. Kitts	St. Kitts-et-Nevis
1993-1994	Croire en ce qu'on Fait, Faire ce en quoi on Croit	Gérard PETIT*	Basse-Terre Fort St. Charles	La Guadeloupe
1994-1995	Être un Ami	Rupert CHEEKES	Port of Spain West	La Trinité
1995-1996	Agir avec Intégrité, Servir avec Amour, Travailler pour la Paix	Kristendath (Joe) RAMKISSOON	Port of Spain	La Trinité
1996-1997	Construire l'Avenir par des Actions et d'une Vision	Malcom EDWARDS	Antigua Sundown	Antigua
1997-1998	Démontrer l'implication du Rotary, dans votre communauté, dans notre monde et au profit de ses habitants	Henri GUDA	Paramaribo	Le Suriname
1998-1999	Suivre Le Rêve du Rotary	Harry LOUIS	Pointe-à-Pitre	La Guadeloupe
1999-2000	Le Rotary 2000 : Agir avec Cohérence, Crédibilité et Continuité	Suresh RAMLOGAN*	St. Augustine	La Trinité
2000-2001	Sensibiliser – Passer à l'Acte	Ethelbert THOMPSON	Barbados West	La Barbade
2001-2002	L'humanité c'est notre affaire	Paul RODAP	Lamentin	La Martinique
2002-2003	Plantez les Graines de l'Amour	Leslie HARRIPAUL	Piarco	La Trinité
3-2004	Donner un Coup de Main	Jean-Claude BLANCANEUX	Remire-Montjoly	La Guyane Française
4-2005	Célébrer le Rotary	David EDWARDS	Barbados	La Barbade
5-2006	Servir d'Abord	Dunstan BARROW	Georgetown	Le Guyana
6-2007	Montrer La Voie	Victor PILGRIM*	St Augustine West	La Trinité
7-2008	Le Rotary, Un Partage	Cornelis (Cees) DILWEG	Paramaribo	Le Suriname
8-2009	Nourrir Leurs Rêves	Georges NOUH CHAIA	Cayenne	La Guyane Française
2009-2010	L'Avenir du Rotary est entre Vos Mains	Astra DA COSTA*	Central Port Of Spain	La Trinité
		Georges NOUH CHAIA	Cayenne	La Guyane Française
2010-2011	Créer des Communautés — Rapprocher les Continents	Williams A. (Tony) WATKINS	Barbados	La Barbade
2011-2012	Puisez en Vous pour Embrasser L'Humanité	Lara QUENTRALL-THOMAS	Central Port Of Spain	La Trinité
2012-2013	La Paix par le Service	Stephen RAMROOP	San Fernando South	La Trinité
2013-2014	L'Efficacité dans Le Plaisir	Hervé HONORÉ	François	La Martinique
2014-2015	Faire Rayonner le Rotary	Elwin ATMODIMEDJO	Paramaribo Residence	Le Suriname
2015-2016	Faire Don de Soi au Monde	Milton INNISS	Barbados West	La Barbade
2016-2017	Le Rotary au Service de l'Humanité	Roger BOSE	San Fernando	La Trinité
2017-2018	Le Rotary: Un Impact Réel	Waddy SOWMA	Paramaribo Residence	Le Suriname
2018-2019	Soyons L'Inspiration	Dominique VÉNÉRÉ	Basse Terre	La Guadeloupe
2019-2020	Le Rotary Connecte le Monde	Trevor E. BLAKE	St. Kitts	St. Kitts-et-Nevis

(*) Décédé(e)

17. Annexe Deux: Formulaire H



Formulaire H: Renseignements sur le Gouverneur-Nommé

À l'attention du Candidat au poste de Gouverneur: Veuillez compléter et signer ce formulaire, le faire signer par le Secrétaire de votre Club et le soumettre à la Commission Nomination de District.

Année de Gouvernance _____ District _____ Zone _____

Titre (M./Mme./Dr./R.P.) _____ Suffixe (p. ex., Jr/Sr/III) _____

Nom _____ Prénom _____ Initiale du Second Prénom _____

Nom d'usage, tel qu'il devrait apparaître sur votre badge _____

Homme Femme Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e)

Ville, Pays et Année de Naissance _____

Membre du Rotary Club de _____
(Nom officiel du club, avec le pays)

Numéro de Membre RI _____ Année d'Adhésion au Rotary _____

Classification (Actuelle ou antérieure, si vous êtes à la retraite) _____

Poste et Employeur Actuels (ou précédents, si vous êtes à la retraite) _____

Si retraité(e), depuis quelle année _____

Selon le Règlement Intérieur du RI 15.070.3, au moment de sa nomination, un Rotarien éligible doit avoir effectué un mandat complet de Président de club, ou en tant que Président Fondateur d'un club, à compter de la date de remise de chartre jusqu'au 30 juin (un mandat d'une durée minimum de six mois).

Rotary Club(s)	Durée d'Appartenance	L'Année Rotarienne de Votre Présidence
_____	Ans	-
_____	Ans	-

Numéro de Téléphone (avec les indicatifs du pays/de la ville ou de la zone)		Fax (avec les indicatifs du pays/de la ville ou de la zone)	
Domicile	_____	Domicile	_____
Travail	_____	Travail	_____
Portable	_____		

Courriel (pour recevoir la correspondance provenant du RI et le *Registre Officiel* et la *liste des Participants à la Convention Internationale Annuelle*) _____



Formulaire H

Adresse de Préférence*

*Si cette adresse représente une boîte postale, veuillez renseigner une adresse fixe, afin de pouvoir recevoir des livraisons express, le cas échéant.

Ligne 1 _____

Ligne 2 _____

Ligne 3 _____

Ligne 4 _____

Pays _____

Courriel Alternatif

Ligne 1 _____

Ligne 2 _____

Ligne 3 _____

Ligne 4 _____

Pays _____

Préférences Linguistiques

La(les) langue(s) que vous privilégiez pour communiquer avec le RI (les langues sont listées selon le niveau de votre maîtrise):

Lue(s) _____

Parlée(s) _____

Dans chaque cas, veuillez signaler *une* préférence appropriée:

Les séances lors de l'Assemblée Internationale

Anglais Français Japonais Coréen Portugais Espagnol

Les publications du Rotary reproduites en 6 langues

Anglais Français Japonais Coréen Portugais Espagnol

Les publications du Rotary reproduites en 9 langues

Anglais Français Allemand Italien Japonais Coréen

Portugais Espagnol Suédois

Les publications du Rotary reproduites en 12 langues

Chinois Anglais Finnois Français Allemand Italien Japonais

Coréen Portugais Espagnol Suédois Thaïlandais



Formulaire H

Parcours Personnel (veuillez ne pas utiliser des abréviations)

Organisations Commerciales et Professionnelles (listées dans l'ordre d'importance; utilisez une feuille supplémentaire en cas de besoin):

Organisation	Poste	Dates de Service	Dates d'Affiliation
1.			
2.			

Organisations Sociales et Civiques (listées dans l'ordre d'importance; utilisez une feuille supplémentaire en cas de besoin):

Organisation	Poste	Dates des Mandats	Dates d'Affiliation
1.			
2.			

Parcours Professionnel (veuillez fournir une synthèse, tout en incluant le nom de chaque employeur et les dates correspondantes):

Passe-temps Principaux (ne mentionnez que deux):



Formulaire H

Renseignements Sur les Conjoints (le cas échéant)		
<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme		
Titre (p. ex., M./Mme./Dr./R.P.)		Suffixe (p. ex., Jr/Sr/III)
Nom	Prénom	Initiale du Second Prénom
Nom, tel qu'il doit figurer sur votre badge		
Numéro de Téléphone		Fax
Niveau de Maîtrise d'une Langue lors des Discussions pendant l'Assemblée Internationale (n'en choisir qu'une):		
<input type="checkbox"/> Chinois	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Français
<input type="checkbox"/> Japonais	<input type="checkbox"/> Coréen	<input type="checkbox"/> Portugais
<input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Suédois
<input type="checkbox"/> Hindi	<input type="checkbox"/> Italien	
Votre langue de préférence pour les envois du RI (n'en choisir qu'une):		
<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Français	<input type="checkbox"/> Japonais
<input type="checkbox"/> Coréen	<input type="checkbox"/> Portugais	<input type="checkbox"/> Espagnol
Uniquement pour les Conjoints:		
Numéro d'Identité du Conjoint _____		
Membre du Rotary Club de _____		La fonction la plus élevée détenue _____
<i>(Nom officiel du Club et du pays)</i>		

Photos

Si jamais vous êtes élu(e) Gouverneur-Nommé, le RI aura besoin d'une photo officielle de bonne qualité de vous-même, comprenant une vue de face complète de la tête et des épaules, aussi bien qu'une photo de votre conjoint (seuls les portraits individuels et non pas de couple) pour figurer dans le livre des *Participants à l'Assemblée Internationale*. **Les photos numériques de haute résolution au format .jpg sont acceptées de préférence.** Envoyez votre photo par courriel, accompagnée de votre nom en entier, le numéro de votre District et l'année Rotarienne pendant laquelle vous entrez en fonction à dgn.photo@rotary.org. La date limite de la réception des photos est le 30 juin.

Si vous optez de soumettre des versions papier de vos photos, il faudra que chacune mesure au moins 4 x 5 pouces/10 x 12.5 cm. Les photos requises **doivent** être soumises en même temps que ce formulaire, avec votre nom en entier, le numéro de votre District et l'année Rotarienne au cours de laquelle vous allez prendre vos fonctions clairement mentionnés au dos.

Veuillez sélectionner le format et la méthode que vous choisissez pour l'envoi des photos:

- Photos numériques envoyées par courriel à dgn.photo@rotary.org
 Des photos en papier sont ci-jointes (**ne pasagrafer** des photos à ce formulaire)



Formulaire H

Toutes les signatures figurant sur cette page doivent être faites à la main (les signatures électroniques ne sont pas acceptées).

ATTESTATION DU CANDIDAT

Je atteste par la présente d'avoir clairement compris les compétences, obligations et responsabilités liées au poste de Gouverneur, détaillées dans le Règlement Intérieur du RI, et que je suis entièrement apte, volontaire et capable d'assumer ledit poste, que ce soit physiquement ou autrement, et de m'acquitter des devoirs et obligations inhérents à la fonction et de les exercer scrupuleusement. En outre, j'ai lu le code de déontologie qui s'applique au Gouverneur et accepté de m'y adhérer, tel que précisé dans le Rotary *Code of Policies*. Je comprends que dans le cas de ma nomination, je dois assister pendant toute leur durée au séminaire de formation des gouverneurs-élus dans ma zone, et à l'Assemblée Internationale qui aura lieu au cours de l'année rotarienne précédant celle de mon mandat. J'ai lu l'intégralité de ce formulaire et certifie que tous les renseignements fournis sont véridiques et complets.

Date

Signature

ATTESTATION DU CLUB SUR LES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

Le candidat mentionné dans le présent document est un membre en règle du Rotary Club de _____. Par ailleurs, le club atteste que la candidature de ce membre a été dûment proposée au poste de Gouverneur conformément au Règlement Intérieur du RI 13.020.4, qu'elle satisfait les compétences exigées telles que définies dans le Règlement Intérieur du RI 15.070, et que les renseignements fournis dans ce formulaire relatifs à l'affiliation au club sont exacts.

Date

Signature du Secrétaire de Club

Nom du Secrétaire de Club

CERTIFICAT DE LA COMMISSION NOMINATION

Nous soussignés, membres de la Commission Nomination du District _____ certifions par le présent qu'à notre connaissance, la candidature qui figure sur ce formulaire n'est en contravention d'aucune des règles gouvernant les campagnes de soutien et propagande électorale, telles que définies dans le Règlement Intérieur du RI 13.010. (Si la commission est composée de plus de cinq membres, veuillez joindre une liste distincte.)

Noms

Signatures

CERTIFICAT DE NOMINATION

Le Rotarien identifié dans ce formulaire est un membre en règle du Rotary club indiqué, et a été dûment nommé au poste de Gouverneur conformément aux articles du Règlement Intérieur du RI.

Date

Signature du Gouverneur

Nom du Gouverneur

Le Gouverneur: Veuillez envoyer *toutes* les pages de ce formulaire, y compris des éventuelles feuilles supplémentaires ou photos, par courrier, fax, ou courriel à votre représentant CDS au plus tard le 30 juin.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

INTRODUCTION

Ce Plan Stratégique sert de guide pour les dirigeants du District 7030 du Rotary International, comme pour ceux des Rotary clubs au sein du District 7030, pendant la période 2020 – 2023.

Les lignes directives et objectifs décrits ici sont synchronisés avec la vision, les valeurs et le plan stratégique du Rotary International et ne diminuent ni l'autonomie d'un Rotary club ni l'impact des projets et objectifs établis par un Rotary club.

Les lignes directives et les objectifs présentés ici font l'objet d'une revue et d'une révision chaque année pendant la période de 2020 – 2023, afin de mieux répondre et s'adapter aux besoins du Rotary District 7030 et les Rotary clubs sous sa responsabilité.

VISION DU ROTARY INTERNATIONAL

Ensemble, nous voyons un monde où les gens se rassemblent et passent à l'action pour apporter un changement durable — dans le monde, dans leur communauté et en eux-mêmes.

VALEURS FONDAMENTALES DU ROTARY INTERNATIONAL

1. Camaraderie
2. Intégrité
3. Diversité
4. Service
5. Leadership

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

PRIORITÉS ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU ROTARY INTERNATIONAL

1. Augmenter Notre Impact

Le Rotary lutte pour améliorer la qualité de vie d'autrui. Qu'il s'agit d'investir dans les relations, de prendre des décisions fondées sur les preuves ou de mobiliser des réseaux pour créer des solutions durables, le Rotary et ses membres ne cessent de se nourrir des expériences acquises grâce aux projets, aux clubs et aux carrières. Le Rotary a démontré son efficacité en s'inspirant des actions collectives pour créer des solutions adaptées aux personnes concernées, tout en analysant les résultats pour tirer des leçons des succès et des échecs.

En tant que personnes faisant place à l'action, l'objectif des membres du Rotary est d'apporter des solutions efficaces. Les membres ont toujours consacré du temps considérable et d'importantes ressources financières dans un vaste éventail d'actions au service des autres et sont actuellement en mesure de mieux évaluer et de communiquer les résultats et l'impact de leurs efforts et actions. Le Rotary cible sa gamme de projets et actions vers six axes stratégiques, aussi bien que ses divers programmes comme les bourses des centres du Rotary pour la paix, les bourses d'études, les échanges de jeunes et les subventions, qui dans l'ensemble visent à préparer la prochaine génération de décideurs et à créer un monde meilleur. Tout en profitant des compétences de ses membres pour améliorer les conditions de vie dans les communautés et autour du monde, le Rotary doit activement faire preuve de son impact durable afin de continuer d'attirer des nouveaux membres, partenaires et donateurs, et démontrer que son impact dans le monde ne fait que commencer.

Objectifs Prioritaires :

- Éradiquer la polio et renforcer notre héritage (lancer de nouvelles initiatives)
- Élaborer des programmes et des offres ciblés

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Améliorer notre capacité à avoir un impact et à le mesurer

2. Étendre Notre Portée

Les gens cherchent toujours à améliorer le monde et à tisser des liens avec les autres. Les membres du Rotary sont censés être des personnes d'action qui s'inspirent et se motivent mutuellement, et nous savons que notre impact est plus important lorsque d'autres nous rejoignent, qu'ils soient membres du Rotary ou pas. En créant des opportunités uniques pour que davantage de personnes et d'organisations s'impliquent, le Rotary et ses membres peuvent les aider à trouver les sources d'implication qu'ils recherchent. Si nous parlons partout du Rotary avec dynamisme, nos témoignages redonneront espoir d'un monde meilleur et nous inviterons ceux qui nous écoutent à s'imaginer, eux aussi, participer à ce changement.

Bien que les Rotary clubs joueront toujours un rôle majeur, afin de mieux développer le rayonnement global du Rotary, le structure actuel sera élargi pour inclure des modèles innovateurs qui faciliteraient l'accueil au sein du Rotary de plus de participants (non-rotariens) et leur donneraient des moyens efficaces de se rassembler et d'agir collectivement, ainsi établissant des connexions et des opportunités qui permettront à ceux qui partagent notre vision et d'en faire de même.

Objectifs Prioritaires

- Développer et diversifier notre effectif et notre participation
- Créer de nouvelles voies d'accès au Rotary
- Ouvrir le Rotary vers l'extérieur et améliorer son image
- Mieux informer le public sur notre impact et notre marque

3. Améliorer l'Implication des Participants

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

Le Rotary cherche à comprendre les besoins des autres. Tout comme les personnes et les communautés que nous aidons, nos participants doivent être vus et entendus. Ils recherchent des expériences personnelles et professionnelles qui soient pertinentes et gratifiantes. Lorsqu'ils voient notre dévouement à investir en eux à toutes les étapes de leur carrière, nos participants sont enclins à nous accompagner durablement alors même qu'il existe de nombreuses autres options de networking et de bénévolat.

Le Rotary reconnaît les défis auxquels les clubs doivent faire face à présent, et ce dans un monde en évolution, et s'engage à soutenir les efforts des clubs pour fournir une expérience qui engage et retient les membres. Lorsque les besoins, les attentes et le développement de nos participants sont placés au cœur de tout ce que nous faisons, et que l'on aide les clubs à se focaliser sur l'expérience et la valeur ajoutée offertes à leurs membres, les Rotariens et autres participants ont l'opportunité de servir ensemble, de se rencontrer et d'avoir une expérience encore plus satisfaisante au Rotary.

Objectifs Prioritaires:

- Soutenir les clubs pour une meilleure implication de leurs membres
- Développer une approche axée sur les participants et les avantages
- Donner de nouvelles opportunités personnelles et professionnelles
- Développer des compétences professionnelles, notamment de leadership

4. Améliorer Notre Capacité d'Adaptation

Pour réaliser notre vision et nous accorder avec les tendances mondiales en perpétuel changement, la structure du Rotary et notre culture doivent évoluer. Nous devons être prêts à chercher de nouvelles opportunités, à ouvrir de nouvelles voies vers le leadership, à ouvrir nos conversations à la diversité et à simplifier notre mode de fonctionnement. Afin de mener une telle évolution, le Rotary s'assurera que sa structure fonctionnelle et sa gouvernance soient

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

efficaces et flexibles en ce qui concerne la prestation de services à tous nos membres.

Objectifs Prioritaires:

- Construire une culture basée sur la recherche, l'innovation et la volonté de prendre des risques
- Moderniser la gouvernance, la structure et les processus
- Évaluer la gouvernance pour promouvoir différentes perspectives dans la prise de décision

ROTARY DISTRICT 7030 – APERÇU

Le District 7030 est composé de dix-sept (17) pays et territoires, avec soixante-douze (72) Rotary clubs à travers les Caraïbes du Sud, allant de St. Kitts-et-Nevis au nord, en passant par le Suriname, le Guyana et la Guyane Française au sud, et les îles d'Aruba, Bonaire et Curaçao à l'ouest.

ROTARY DISTRICT 7030 - MISSION

Le District 7030 a pour mission d'être un District du Rotary qui est dynamique, entièrement intégré et unifié, qui canalise les énergies et l'esprit d'innovation de nos peuples caribéens vers des activités coordonnées, afin d'apporter des changements durables et positifs pour l'humanité.

ROTARY DISTRICT 7030 - OBJECTIFS

Renforcer l'administration du District 7030 par des plans et systèmes de gestion transparents, cohérents et durables qui produisent des résultats concrets et mesurables que l'on peut suivre et surveiller, afin que les personnels du District soient mieux informés et puissent proposer des mesures correctives, le cas échéant.

- **Administration et Finances**
 - Vérifier et mettre à jour le Manuel de Procédure du District et l'aligner à celui du RI en vigueur.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Centraliser les opérations bancaires du District.
 - Établir des directives claires et transparentes pour la gestion des fonds du District et les états financiers du District.
 - Faire vérifier les états financiers du District de façon régulière et prédéterminé.
 - Archiver les états financiers du District et des autres documents (p. ex., les budgets, les projets de commission, le plan stratégique, le manuel de procédure, etc.).
 - Élaborer et poursuivre un plan de communication viable du District, comprenant des dispositifs évolutifs et des lignes directrices.
 - Établir et maintenir les pratiques optimales pour le Secrétariat du District.
 - Améliorer la Structure de notre District pour tisser des liens plus robustes avec la Zone 34 et le Rotary International.
-
- **Formation et Perfectionnement**
 - Créer une Équipe de Formation de District et un programme de formation de District durable pour mettre en œuvre des séances de formation partout dans le District, dans des domaines tels que: la Fondation Rotary, l'Effectif, l'Image Publique, les Relations Publiques et la Communication, les Institutes du Rotary, l'Administration du Club, le Leadership et les Subventions.
 - Soutenir financièrement l'Équipe de Formation de District.
 - S'assurer que les futurs dirigeants du District soient préparés avec un plan de succession efficace.
 - Encourager les Rotariens d'explorer les diverses opportunités pour la formation, y comprises les Institutes du Rotary et le Rotary Learning Center.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- **Plan de District pour la Gestion des Catastrophes, l'Aide d'Urgence et la Réduction des Risques**
 - Élaborer un Plan de District pour la Gestion des Catastrophes, l'Aide d'Urgence et la Réduction des Risques qui met l'accent sur la préparation annuelle préalable aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets, et qui pourra servir de modèle pour celui d'un club.
 - Adopter à l'échelle du District une stratégie de réponse en cas de catastrophe, qui s'aligne avec des dispositifs régionaux d'intervention déjà existants et qui garantit une réaction rapide, appropriée et efficace.
 - Instaurer des règles et règlementations relatives à la gestion et la pérennité des fonds d'aide d'urgence du District.

- **Citation du Gouverneur, Récompenses de Club et Reconnaissance**
 - Mettre en place un programme de Citation du Gouverneur qui sera transparent et durable, par le biais duquel l'excellence parmi les Rotary clubs sera reconnue et récompensée, selon des critères qui soutiennent et correspondent à ceux de la Citation décernée annuellement par le Rotary International et des autres prix pertinents du Rotary International ou de la Zone.

ROTARY DISTRICT 7030 - OBJECTIFS DE CLUB

1. Administration

Soutenir et renforcer la gouvernance, le fonctionnement et les procédures des Rotary clubs au sein du District 7030.

Chaque club devrait:

- Élaborer, mettre en œuvre et poursuivre un plan stratégique de club pour les trois (3) années à venir.
- Faciliter la formation des dirigeants sur les subventions du Rotary.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Mettre au point des plans de transition, de formation et de perfectionnement des dirigeants.
- Incorporer au programme d'activités du club une campagne de sensibilisation sur la Gestion des Catastrophes, l'Aide d'Urgence et la Réduction des Risques, conçue pour atténuer les risques et faciliter le relèvement.
- Mettre en œuvre le Plan de Leadership de Club, tel que préconisé par le Rotary International.
- Organiser un programme annuel de services de soins de santé.
- Établir, mettre en place et maintenir des pratiques financières optimales appropriées et la responsabilisation.
- Élaborer et poursuivre un plan de communication qui est viable pour le club, avec des activités connexes pour satisfaire les parties internes et externes.
- Ajouter, mettre à jour et conserver les renseignements sur les membres du club et dans Mon Rotary.
- Documenter, actualiser et poursuivre les buts, objectifs et actions dans Rotary Club Central.

2. Effectif

Étendre le rayonnement du Rotary à travers le District 7030, en développant et diversifiant l'effectif des clubs et en renforçant l'implication des membres des clubs.

Chaque club devrait:

- Mettre en place une Commission Effectif énergique.
- Élaborer, actualiser et poursuivre une stratégie adaptative qui incorpore la croissance dynamique de l'effectif du club, la fidélisation, l'orientation et l'engagement.
- Réaliser une enquête de satisfaction auprès de l'effectif afin d'identifier les sources de motivation et/ou de découragement qui influencent la participation et l'implication des membres.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Analyser et, le cas échéant, modifier le règlement intérieur du club, pour assouplir des exigences prohibitives et/ou restrictives sur l'effectif et l'assiduité.
- Revoir les heures et formats des réunions de club pour garantir la flexibilité nécessaire pour attirer et fidéliser les membres.
- Réussir une croissance nette annuelle de l'effectif du club (selon des objectifs spécifiques définis par le Rotary International ou le District).
- Améliorer le taux de fidélisation d'au moins 1%, si inférieur à 90%, ou maintenir le taux, si supérieur ou égal à 90%.
- Poursuivre activement le recrutement de nouveaux membres féminins, si les femmes représentent moins de 40% de l'effectif actuel du club.
- Poursuivre activement le recrutement de nouveaux membres âgés de moins de 40 ans, si les plus jeunes professionnels représentent moins de 40% de l'effectif actuel du club.
- Poursuivre activement la transition des Rotaractiens ou attirer des anciens Rotaractiens et/ou autres Anciens du Rotary vers une adhésion au club.
- Poursuivre énergiquement l'attraction de nouveaux membres dont les classifications ne sont pas actuellement représentées dans le club (surtout si l'effectif ne représente pas encore la diversité des sociétés et professions de la collectivité).
- Encourager et faciliter pleinement la formation et l'apprentissage réguliers des membres.

3. Actions

Soutenir, renforcer et augmenter le service humanitaire des clubs du District 7030.

Chaque club devrait:

- Selon les besoins de la collectivité, concevoir efficacement des actions de club qui auront un impact le plus important et durable que possible.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Rechercher des possibilités de partenariat avec d'autres clubs du pays ou du territoire respectifs, du District, aussi bien qu'avec des clubs appartenant à d'autres Districts.
- Nouer des relations avec des autres organisations non-gouvernementales et à but non-lucratif, les médias, les partenaires et les autres parties concernées pour monter des meilleures actions de club.
- Viser l'élaboration d'un plan stratégique du club sur trois ans qui cherche à utiliser et profiter du programme de subventions du Rotary, afin de monter de meilleures actions d'envergure qui seront durables à long terme.
- Planifier des actions de club à travers lesquelles les membres peuvent mettre leurs entreprises, leurs ressources professionnelles et leurs compétences au service des jeunes et de la collectivité.
- Utiliser la plateforme Rotary Showcase pour promouvoir et publier les actions du club qui sont opérationnelles.
- Se servir de la plateforme Rotary Ideas afin de solliciter de l'aide supplémentaire (financière ou autre) pour des actions menées par le club.
- S'impliquer et maintenir des activités lors des actions annuelles à travers le District.
- Exiger le respect des normes éthiques élevées en tout ce qui concernent les affaires et les professions.

4. Action Jeunesse

Soutenir le perfectionnement des jeunes et former des futurs Rotariens.

Chaque club devrait:

- Établir et soutenir des clubs du Rotaract, d'Interact et d'EarlyAct dans sa collectivité ou son pays.
- Soutenir, encourager, guider, encadrer, conseiller et nouer des relations avec les clubs respectifs du Rotaract, d'Interact et/ou d'EarlyAct qui bénéficient de son parrainage, afin d'assurer leurs développement et croissance.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Définir et mettre en œuvre un programme de formation structurée pour enrichir le perfectionnement personnel et professionnel des Rotaractiens.
- Lancer des projets conjointement avec des clubs Rotaract, Interact et EarlyAct.
- Élaborer des stratégies pour s’assurer de la transition effective des membres prospectives du Rotaract vers les Rotary clubs, et d’Interact vers les clubs Rotaract.
- Remplir les obligations énoncées dans le règlement intérieur du Rotaract, d’Interact et d’EarlyAct.
- Encourager la participation aux programmes du District destinés aux jeunes, tels que les Séminaires RYLA, le Modèle des Nations Unies et les Échanges de Jeunes au sein du District.
- Créer et soutenir d’autres clubs orientés aux jeunes (autour du Rotary) comme les RotaKids.
- Rechercher et profiter des opportunités éducationnelles du Rotary réservées aux jeunes, telles que les Bourses des Centres du Rotary pour la Paix et les Bourses d’Études.

5. Image Publique

Soutenir les efforts entamés par le club de promouvoir et d’étendre la portée du Rotary.

Chaque club devrait:

- Élaborer un plan d’action efficace pour promouvoir davantage les activités du club, aussi bien que le service à l’humanité effectué par le Rotary et l’impact de ses programmes à l’échelle mondiale.
- Utiliser la campagne sur les Personnes qui Font Place à l’Action lancée par le Rotary International et l’adapter pour mieux répondre aux besoins de promotion et de publication de activités du club et de ses actions, aussi bien que l’image publique générale.

PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL (PSD 2020 – 2023)

- Faire connaître les activités et les actions du club parmi les membres, les médias et la collectivité.
- Créer, distribuer et entretenir un bulletin/newsletter régulier du club destiné aux parties internes et externes concernées.
- Organiser des séances de formation pour les membres du club dans les techniques efficaces des relations publiques et les meilleures pratiques en ce qui concernent l'image publique et la communication.
- Apprendre les points clés à souligner pour parler du Rotary et en faire référence lors des élocutions en publique.
- Tenir informées les médias locaux des activités et réussites du club.
- Nouer des relations fortes avec les médias locaux.
- Utiliser efficacement les réseaux sociaux et des sites web lors de la mise en œuvre du plan d'action autour de l'image publique afin de sensibiliser la collectivité et faire connaître le Rotary et les activités de votre club.
- Encourager les membres à porter leurs insignes du Rotary à toute occasion.
- Parler des membres du club et de tous les Rotariens en tant que personnes qui font place à l'action.
- Se servir des outils disponibles dans le Rotary Brand Centre pour élaborer des stratégies percutantes pour promouvoir l'image publique du club.
- Suivre les lignes directrices sur l'identité visuelle du Rotary International concernant l'utilisation des logos du Rotary, etc.
- Aligner l'image publique du club avec celle du Rotary.
- Mettre à jour de façon régulière les réseaux sociaux et les sites web afin de garantir la pertinence et de refléter correctement les activités du club.
- Se familiariser avec les ressources sur l'image publique et les relations publiques qui sont disponibles.
- Partager des histoires du club avec le District.

6. Fondation Rotary

**PLAN STRATEGIQUE 2020 – 2023 DISTRICT 7030 DU ROTARY INTERNATIONAL
(PSD 2020 – 2023)**

Soutenir les efforts de club envers la Fondation Rotary et son service humanitaire, y compris l'éradication de la polio.

Chaque club devrait:

- Élaborer des stratégies et entamer des efforts pour faire comprendre aux membres le rôle et le fonctionnement de la Fondation et l'importance de faire des dons.
- Penser à demander des subventions de la Fondation et d'accéder à ses divers programmes.
- Faire connaître aux membres les divers témoignages de reconnaissance décernés par la Fondation aux clubs et aux membres.
- Assurer que chaque année au moins 50% de l'effectif sont des Sustaining Members.
- Organiser au moins un (1) évènement par an pour récolter des fonds destinés au programme Polio Plus et veiller à ce que le club fasse une contribution.
- Encourager le soutien des membres pour Un Don, Chaque Année et devenir un Club Un Don, Chaque Année à 100%.
- Encourager les membres à atteindre le Cercle Paul Harris.
- Exiger que les membres contribuent un minimum d'US \$100 par membre et par an.
- Assurer les contributions du club et/ou des membres au Fonds de Dotation Annuel / programme SHARE.